



Association valaisanne
d'études généalogiques



Walliser Vereinigung
für Familienforschung



Avec le soutien du Conseil de la culture du Canton du Valais



Pour adresse Philippe Bruchez, président Aveg-WVFF
CP 208 | 3979 Grône | philibru@bluewin.ch

Commission du bulletin Fabien Celaia (maquette et mise en page)
Danielle Turin (coordination et corrections)
Paul Laffay (armoiries numérisées)
Guy-Bernard Meyer et Hervé Mayoraz (arbres généalogiques)
Walter Wyden (traduction)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Couverture

- Photo Fey, © Fabien Celaia
- Photo de Marie Garin, Emmanuel Gex-Collet et Victor Gex-Collet, © Familles Gex-Collet
- Blason du Cardinal Henri Schwéry
- Blason des familles Gex-Collet, Bourdin, Bonjean, de Rivaz, Bützberger, Tamarcaz, Schwéry

Editeur © AVEG-WVFF 2022

Impression Tipografia La Vallée – Aosta



Sommaire | Inhaltverzeichnis2021
Bulletin
31

Le billet du président	4
Der Präsident hat das Wort	5
COMITÉ 2021 VORSTAND 2021	6
Rencontres 2022 Jahresprogramm 2022	7
SÉBASTIEN FONTANNAZ	
Reflets toponymiques à l'exemple de la commune de Vétroz	8
FABIEN CELAIA	
[Les] Gex-Collet	11
ANDRÉ ET MARIE-CHRISTINE GEX-COLLET	
Père Emmanuel Gex-Collet.....	12
FRANÇOISE DISCHL (-GEX-COLLET), FABIEN ET DANIELLE CELAIA (-DISCHL)	
Guy-Arthur Gex-Collet	23
ANTOINE GAUYE	
La boîte inédite de la famille Pierre Bourdin de Prolin	31
ROBERT GIROUD	
[Les] Bonjean.....	46
Emmanuel Bonjean.....	46
JEAN-HENRY PAPILLOU	
[Les] de Rivaz.....	52
Pierre de Rivaz ou la mémoire familiale.....	54
PIERRE TARAMARACAZ-ROCHAT	
Après ma lecture de la «Chronique de la famille Bützberger»	60
ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOU	
[Les] Schwery	66
Le cardinal Henri Schwery.....	68
Association valaisanne d'études généalogiques.....	78
Walliser Vereinigung für Familienforschung.....	78
L'Aveg en bref Der WVFF in kürze	79

Le billet du président



L'ombre de l'apostrophe.



L'assemblée générale, prévue dans les statuts de notre association, se déroule habituellement au printemps. Elle permet de dresser le bilan de la vie de la société. On y passe en revue les événements qui ont rythmé l'année précédente et on y présente ceux qui vont se dérouler durant l'année en cours. Le comité expose son travail et sa manière de gérer la vie associative. Les membres peuvent sanctionner l'action du comité ou la cautionner. Certains thèmes, généralement en lien avec la généalogie, sont présentés sous forme de conférence. Le tout se déroule généralement dans une commune de notre canton, dans la convivialité et la bonne humeur.

En été, les membres de notre société sont conviés à visiter un site, une commune ou une région sise habituellement dans notre canton. Cette sortie privilégie les échanges, favorise les contacts entre membres, répondant en cela à un autre réquisit de nos statuts.

La rencontre d'automne s'articule autour d'un sujet évidemment lié à la généalogie. Cette thématique peut se situer par exemple au niveau technique (paléographie, ressources matérielles, informatique...) au niveau légal (législation, protection des données...), voire d'autres thèmes encore.

Tout ceci est bien structuré et donne une charpente équilibrée et rassurante et finalement une raison d'être à notre association. C'est la normale.

Une assemblée générale initialement déplacée dans le temps puis déformée c'est-à-dire bouleversée dans sa forme. Réduite à sa plus simple expression, soit un échange de correspondance ou pire encore un échange virtuel, une assemblée de ce genre est décharnée, déstructurée puisque privée de son sens premier : la réunion.

Les échanges estivaux, les contacts entre membres, les nouvelles pistes évoquées ou suggérées, tout ceci disparu, en même temps que la sortie d'été annulée... Finalement la journée thématique d'automne, celle qui prévoyait justement la mise en commun des ressources des trois et même des quatre Chablais, anéantie par sa propre raison d'être. La rencontre des quatre Chablais n'a pu avoir lieu parce qu'elle proposait précisément de faire se rencontrer les quatre Chablais. C'est l'anormal.

Que cette année 2022 nous permette de quitter l'anormal pour voguer vers la normale en oubliant cette fichue apostrophe.

Philippe Bruchez

Der Präsident hat das Wort

2021
Bulletin
31

Der Schatten des Apostrophs

Die in den Statuten unseres Vereins vorgesehene Generalversammlung findet gewöhnlich im Frühjahr statt. Sie dient dazu, eine Bestandsaufnahme des Vereinslebens zu ziehen. Man lässt die Ereignisse Revue passieren, die das vergangene Jahr geprägt haben, und stellt die Aktivitäten vor, die im laufenden Jahr stattfinden werden. Der Vorstand stellt seine Arbeit und seine Art, das Vereinsleben zu führen, vor. Die Mitglieder können die Arbeit des Vorstands billigen oder verwerfen. Bestimmte Themen, meist im Zusammenhang mit der Genealogie, werden in Form von Vorträgen präsentiert. Das Ganze findet in der Regel in einer Gemeinde unseres Kantons statt, in geselliger Runde und guter Laune.

Im Sommer werden die Mitglieder unseres Vereins eingeladen, einen Ort, eine Gemeinde oder eine Region zu besuchen, das Ziel liegt normalerweise in unserem Kanton Wallis. Dieser Ausflug fördert den Austausch und die Kontakte zwischen den Mitgliedern und entspricht damit einer weiteren Forderung unserer Statuten.

Das Herbsttreffen dreht sich um ein Thema, das hauptsächlich mit der Genealogie verbunden ist. Dieses Thema kann z.B. auf technischer Ebene (Paläographie, materielle Ressourcen, Informatik...), auf rechtlicher Ebene (Gesetzgebung, Datenschutz...) oder auch auf anderen Gebieten angesiedelt sein.

All das ist gut strukturiert und gibt unserem Verein ein ausgewogenes und beruhigendes Gerüst und schließlich eine Daseinsberechtigung. Das ist der Normalfall.

Eine Generalversammlung zuerst zeitlich verschoben und dann in ihrer Form modifiziert. Eine solche Versammlung, die auf ihren einfachsten Ausdruck reduziert wird, d.h. einen Briefwechsel oder noch schlimmer einen virtuellen Austausch, ist entkräftet, unstrukturiert, da sie ihres ursprünglichen Sinns beraubt wird: der Zusammenkunft.

Der Austausch im Sommer, die Kontakte zwischen den Mitgliedern, die neuen Wege, die angesprochen oder vorgeschlagen wurden, all das verschwand, gleichzeitig mit dem abgesagten Sommerausflug...

Schließlich wurde auch der thematische Herbsttag, der gerade die Zusammenlegung der Ressourcen der drei und sogar der vier Chablais vorsah, durch die bekannten Auflagen, zunichte gemacht. Das Treffen der vier Chablais konnte deswegen nicht stattfinden. Das ist das Abnormale.

Möge das Jahr 2022 es uns ermöglichen, das Abnormale zu verlassen und zum Normalen zu segeln, indem wir diesen verdammten Apostroph vergessen.

Philippe Bruchez

Association valaisanne d'études généalogiques

Walliser Vereinigung für Familienforschung

Président | Präsident

Philippe Bruchez

079 448 56 11

Case postale 208

3979 Grône

philibru@bluewin.ch

Caissière | Kassierin

Danielle Turin

024 471 75 72

Chemin de la Scie 8

1872 Troistorrents

d.margoison@bluewin.ch

Caution historique | Historische Kaution

Alain Dubois

Archiviste cantonal

027 606 46 05

Rue de Lausanne 45

1950 Sion

alain.dubois@admin.vs.ch

Responsable informatique | Informatikverantwortlicher

Guy-Michel Coquoz

021 626 05 48

Chemin du Platane 2

1008 Prilly

eviona@coquoz.org

Membre Valais central | Mitglied Mittelwallis

Fabien Celaia

027 395 44 22

Route de Lentine 40

1950 Sion

celaia@netplus.ch

Membre du Haut-Valais | Mitglied Oberwallis

Walter Wyden

027 395 22 56

Rue du Caveau 50

1965 Savièse

walter.wyden@bluewin.ch

Membre du Bas-Valais | Mitglied Unterwallis

Christophe Mottiez

076 500 77 62

Av. Eglantine 24

1006 Lausanne

mottiez.christophe@gmail.com



Président d'honneur : Jean Bützberger

Membres d'honneur : Elisabeth Darbellay-Gabioud, Paul Heldner (1929-2016), Guy-Bernard Meyer, Philippe Terrettaz, Bernard Truffer

Rencontres 2022 | Jahresprogramm 2022

2021
Bulletin
31

Samedi 9 avril 2022, Viège (assemblée générale) **Samstag 9. April 2022, Visp (Generalversammlung)**

Accueil par la Bourgeoisie de Viège
Assemblée générale
Film sur la fonderie d'étain Della Bianca
Verre de l'amitié



Begrüßung der Burgergemeinde Visp
Generalversammlung
Film über die Zinngießerei Della Bianca
Ehrenwein von der Burgerschaft Visp offeriert

Samedi 11 juin 2022, Euseigne **Samstag 11. Juni 2022, Euseigne**

Présentation de l'évolution du paysage des pyramides
Repas
Numismatique valaisanne, du troc au farinet
Verre de l'amitié offert par la commune d'Hérémence



Präsentation über die Entwicklung der Pyramidenlandschaft
Mittagessen
Walliser Söldnerwesen und Tauschhandel
Ehrenwein von der Burgerschaft Hérémence offeriert

Samedi 12 novembre 2022, Bex **Samstag 12. November 2022, Bex**

Visite des Mines de sel de Bex
Repas
Visite de la Loge maçonnique de Bex



Besuch der Salzminen von Bex.
Mittagessen
Besuch der Freimaurerloge von Bex

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site www.aveg.ch qui annonce toutes les manifestations de notre association, ainsi que celles de nos voisins romands et chablaisiens



Reflets toponymiques

à l'exemple de la commune de Vétroz

SÉBASTIEN FONTANNAZ

Lors de la dernière assemblée générale de l'Association valaisanne d'études généalogiques, le 11 décembre 2021, j'ai eu le plaisir de présenter un aperçu du résultat de mes recherches toponymiques concernant le territoire communal de Vétroz. En voici des reflets choisis, agrémentés de quelques considérations générales sur cette discipline.

Petit vade-mecum de la recherche toponymique

Le cœur de la recherche toponymique consiste à découvrir la signification du nom d'un lieu, d'un lieu-dit, d'un toponyme. Si cette tâche peut paraître simple de prime abord, il n'en est rien. En fait, la quête s'avère beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine, car pour avoir l'assurance de la justesse d'une étymologie – c'est-à-dire pour être certain que la signification que l'on propose est pertinente, voire incontestable –, les preuves à fournir sont nombreuses.

En effet, pour appuyer ses hypothèses sur des bases rigoureuses, une recherche en archives s'impose tout d'abord, en gardant toujours à l'esprit qu'il est imprudent de se fier uniquement à la forme moderne d'un lieu-dit. En effet, chaque toponyme évolue avec le temps, notamment au niveau de sa graphie qui peut être trompeuse. Ainsi, c'est recherchant les mentions anciennes que l'on peut s'approcher le plus possible de la forme originelle du toponyme. D'autant plus que, dans les périodes modernes, la non-compréhension de la signification du toponyme a parfois conduit à une réinterprétation de son nom et à la modification de sa graphie.

Les différentes mentions découvertes lors de cette recherche initiale permettent ensuite d'étayer l'évolution phonétique proposée depuis le mot d'origine (celtique, latin, patois) vers la dénomination actuelle. Pour tenter une petite comparaison généalogique, il est impossible de certifier un lien entre deux individus à plusieurs siècles d'écart sans connaître les parents qui permettent de les relier. De la même façon, pour proposer pour un lieu-dit une signification issue d'un mot latin, il

est essentiel d'être en mesure de retracer son évolution au travers des siècles et ainsi d'étayer solidement ses hypothèses, tant par des mentions anciennes qu'en s'appuyant sur les règles de la phonétique historique.

Toutefois, il est vrai que, pour bon nombre de lieux-dits courants, un simple recours au patois ou à un ouvrage de toponymie (par exemple *Toponymie romande* de Maurice Bossard et Jean-Pierre Chavan) peut suffire, mais c'est toujours prendre le risque de passer à côté d'un cas particulier que des mentions anciennes nous auraient peut-être permis d'identifier (on peut mentionner ici le célèbre cas de Montorge, présenté par le professeur François Zufferey dans le numéro 70 de la revue Vallesia en 2015. Il s'agit bien d'un mont ensoleillé et non pas d'un lieu de culture de l'orge). Enfin, une solide connaissance de l'histoire locale, mais aussi du terrain sont importantes pour éviter de proposer des contre-sens.

Le patrimoine toponymique

Un toponyme, le nom d'un lieu, c'est une richesse souvent insoupçonnée. La signification d'un lieu-dit peut permettre à l'amoureux de notre histoire locale de découvrir par exemple :

- La végétation présente à cet endroit dans le passé (Les Épinettes : présence de buissons épineux ; Amandoleyre : présence d'amandiers ; Bollaïre : présence de bouleaux ; Fâde : lieu où pousse les hêtres) ;
- L'aspect général du lieu au temps de sa dénomination (Rossière : lieu rocheux, aux nombreux rochers ; Servaplane : forêt plane ; Bresse : terrain marécageux ; Balavaud : la belle vallée ; Graves : terrain de gravier) ;
- La fonction du lieu dans l'industrie humaine (le Raffort : le four à chaux ; Le Moulin)
- Le témoignage d'une pratique culturelle (Ramolive : lieu ainsi nommé en référence à la procession du dimanche des Rameaux).

De plus, les mentions de lieux-dits présentes dans les documents d'archives font souvent état de l'usage de la parcelle en question (champs, vignes, jardin, etc.) ce qui s'intègre aussi parfaitement dans une meilleure compréhension de l'histoire agricole et de l'exploitation régionale des ressources. A Vétroz, il est ainsi possible de démontrer la présence



ininterrompue de vignes sur certaines parcelles depuis le XIII^e siècle comme aux Épinettes notamment.

L'identification de la racine linguistique d'un toponyme peut en outre permettre, dans certains cas, de donner une datation de la dénomination du lieu (période celtique, romaine, médiévale, moderne,...). A l'heure d'une valorisation toujours plus consciente du patrimoine local, ce serait une triste perte d'oublier les richesses que la toponymie peut apporter à la construction de l'histoire locale.

Défis futurs de la toponymie

Cependant, il faut être conscient que cette richesse patrimoniale est en danger et qu'il est techniquement plus simple de conserver un lieu-dit que de l'identifier après qu'il a disparu. Dans le cadre de mes recherches, j'ai pu recenser plus de 200 lieux-dits pour le territoire de Vétroz. Quand on sait que le cadastre actuel en compte une huitantaine et qu'on en dénombrerait encore 140 au début du XX^e siècle, on prend la mesure de la menace qui plane sur ce patrimoine.

Or, le meilleur moyen pour les communes de participer à la perpétuation de ces toponymes est sans aucun doute de les maintenir « en vie », en usage, en préservant leur valeur administrative dans les données cadastrales, voire en les y réintégrant lorsque cela est possible. De plus, on pourrait espérer un recensement plus large des toponymes, par exemple à l'échelle cantonale, afin de donner à la toponymie une base solide pour l'ensemble du Valais, en y intégrant les différentes recherches déjà effectuées à l'échelon communal. Les toponymes comme le Raffort, le Botsa (petit bosquet) et bien d'autres se retrouvent en effet dans de nombreuses communes.

D'un point de vue plus personnel, ces recherches que j'ai entamées dans le cadre de mon travail de mémoire universitaire sont encore loin d'être achevée, puisque les mentions des 200 toponymes retrouvés en archives, n'ont pour l'instant abouti qu'à l'analyse détaillée de vingt lieux-dits. La route est donc encore longue avant d'avoir le plaisir de pouvoir présenter un recueil complet et exhaustif sur la toponymie vétrozaine !

[Les] Gex-Collet

2021
Bulletin
31

Famille de Val-d'Illiez et de Champéry. Selon Tamini et Délèze¹, la famille Gex serait venue du pays de Gex, nom sous lequel on la désigna dans le val d'Illiez, et par la suite d'une alliance avec la famille Collet, du même lieu, elle se nomma ensuite Gex-Collet. Pierre Gex-Collet est syndic en 1726; de même Maurice en 1808, Dominique en 1919, Jean-Maurice en 1836.

Armes modernes. La pairle d'azur sur champ d'or figure dans les armes de la famille Clément, de Champéry, primitivement du Bulluyt; un Perreries de Bulluit alias Gex, au XV^e siècle, pourrait être l'un des premiers représentants de la famille Gex d'Illiez².

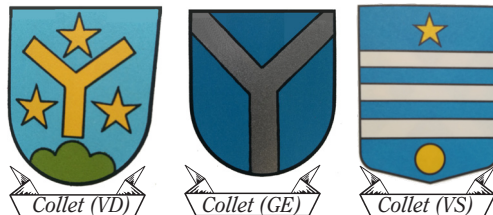
D'autre part, une famille vaudoise éteinte du nom de Collet, sans apparenté avec la famille valaisanne, porte un pairle d'or mouvant de 3 coupeaux de sinople en pointe et accompagné de 3 étoiles d'or, une en chef et deux en flancs³. Bien que l'origine du pairle soit mal connue, il semble qu'on puisse y reconnaître un collet (écharpe ou pallium).

Une branche de la famille habitant Naters porte les mêmes armes avec les variantes suivantes : *le pairle d'or, le chef cousu de gueules au lévrier issant d'or*.⁴

Dans les armoriaux genevois et vaudois, on retrouve le pairle⁵, mais pas dans celui de la famille Collet valaisanne.



D'azur au pairle d'argent mouvant d'un mont de 3 coupeaux de sinople, surmonté d'un croissant d'or et flanqué de 2 étoiles à 6 raies du même, au chef d'or chargé d'un lévrier issant de gueules, colleté d'or.



1. *Essai d'histoire de la vallée d'Illiez*, pp. 69, 71 Tamini et Délèze
2. *Armorial Valaisan*, 1946, p. 63
3. *Armorial Vaudois*, D. L. Galbreath, 1977
4. *Nouvel Armorial Valaisan*, 1974, p. 119
5. *Armorial Genevois* d'Eugène-Louis Dumont

Père Emmanuel Gex-Collet (1921-2002)

Chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice, missionnaire au Sikkim

ANDRÉ ET MARIE-CHRISTINE GEX-COLLET

Henri Gex-Collet et Marie-Adèle Michaud, tous deux natifs de Champéry dans le val d'Illiez, se marient le 18 avril 1920 et s'installent à Morgins. Né à Champéry le 20 mai 1889, Henri Gex-Collet est l'aîné de 14 enfants. Guide de montagne depuis 1911, « il était grand connaisseur des Dents-du-Midi, en avait parcouru toutes les voies, était monté deux fois à ski à la Haute-Cime, avait conduit des grimpeurs sur nombre de sommets des Alpes vaudoises, sur presque tous les sommets des Alpes valaisannes, y compris le Cervin, avait fait l'ascension de la Jungfrau et d'autres cimes des Alpes bernoises, était allé dans la chaîne du Mont-Blanc »¹. Quant à Marie-Adèle Michaud, née à Champéry le 29 août 1886, elle est buraliste postale à Champéry puis à Morgins jusqu'à son décès.

De cette union naissent Emmanuel, le 20 janvier 1921, puis René, le 1^{er} juin 1922. Une belle vie de famille, jusqu'à ce funeste 21 janvier 1923. Henri Gex-Collet accompagne ce jour-là quinze membres du Club alpin de Genève pour une excursion à ski allant de Champéry à Morgins. Arrivé vers 13 heures aux Portes-du-Soleil avec son groupe, il est emporté et enseveli par une avalanche avec trois excursionnistes. Ceux-ci réussissent à se dégager, mais pas Henri Gex-Collet, qui sera retrouvé sans vie le lendemain matin².

Ce drame a lieu le lendemain des deux ans d'Emmanuel... La maman, tout en continuant son travail de buraliste postale, élève seule les deux garçons qui suivent leur scolarité à l'école primaire du village.

Formation

Emmanuel poursuit ses études au collège Saint-Joseph de Thonon, au petit séminaire de Sion, puis, « entré à l'abbaye de Saint-Maurice en 1939, il obtint sa maturité au collège de l'abbaye en 1942 »³. Durant cette période, une visite à



Emmanuel et son frère
sur le mémorial des
Portes-du-Soleil, élevé en la
mémoire de leur papa, guide.

1. Archives personnelles Marie-Christine et André Gex-Collet, Nécrologie d'Henri Gex-Collet, guide, 1889-1923.

2. « Morgins. Accident aux Portes du Soleil », dans *Le Confédéré*, 21 janvier 1923, p. 2-3.

3. Jean-Bernard Simon-Vermot, « *Hommage au P. Emmanuel Gex-Collet* », dans *Les Echos de Saint-Maurice. Nouvelles de l'abbaye*, n° 6 (décembre 2002), p. 22.

.....

sa maman signifiait aller à pied de Saint-Maurice à Morgins et retour. Marie-Adèle décède le 24 août 1942.

Dans une lettre du 9 février 1989, le Père Emmanuel partage sa relation avec sa maman : « *J'ai reçu l'affection d'une maman qui était douce et bonne. Elle est partie trop vite. J'étais trop gosse pour l'apprécier. [...] Elle avait un cœur d'or* »¹.

Les premières années missionnaires au Sikkim

Après son ordination sacerdotale le 6 avril 1946 et une année en Angleterre, le Père Emmanuel s'embarque le 11 novembre 1947 avec trois confrères, les Pères Meinrad Pittet, Edouard Gressot et Jean-Bernard Simon-Vermot, « pour la mission confiée aux chanoines, la préfecture apostolique du Sikkim, dans les contre-forts de l'Himalaya »².



Emmanuel Gex-Collet
au séminaire
©Famille Guy Gex-Collet

Le voyage est long, car il faut se rendre à Gênes pour prendre le bateau qui contourne l'Afrique avant d'accoster à Bombay. C'est ensuite la traversée de l'Inde, en train. Comme la concélébration n'est pas encore autorisée, chacun dit sa messe sur sa valise, assisté par les confrères.

Il faut savoir que les chanoines de l'abbaye n'étaient pas les premiers missionnaires présents dans la région. En effet, « les chanoines de Saint-Maurice vinrent au Sikkim en 1935 à la rescousse des Pères des Missions étrangères de Paris. En 1937, Mgr Gianora en devint le deuxième préfet apostolique jusqu'en 1962 où fut créé le diocèse de Darjeeling qui a absorbé le Sikkim et Kalimpong. »³ Selon l'historienne Fanny Guex, le Sikkim ne compte pas plus de 1000 catholiques en 1935. Les chanoines sont dès lors chargés d'un objectif quantitatif : celui d'en augmenter le nombre⁴. Au plus fort de leur activité missionnaire, ils seront jusqu'à 16⁵. C'est ainsi que « Mgr Gianora a su quadriller le pays en implantant des postes chaque sept heures de marche, car il n'y avait que des sentiers à l'époque. Collaborant avec les sœurs françaises de Saint-Joseph de Cluny, il y

1. Archives personnelles Marie-Christine et André Gex-Collet, Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 9 février 1989. Toutes les lettres d'Emmanuel Gex-Collet citées dans cet article sont tirées de ce fonds.

2. Jean-Bernard Simon-Vermot, « Hommage au P. Emmanuel Gex-Collet », p. 22.

3. « D'Echo en Echo. A l'Abbaye », dans Les Echos de Saint-Maurice, t. 87b (1991), p. 23.

4. Fanny Guex, « *L'Echo du Sikkim. Missionnaires suisses dans l'Himalaya. De la conquête à l'aide humanitaire (1937-1970)* », dans Revue suisse d'histoire, vol. 65/3 (2015), p. 454.

5. « D'Echo en Echo. A l'Abbaye », p. 23.

plaçait dans chaque poste un prêtre pour la pastorale, une sœur infirmière pour ouvrir un dispensaire et une institutrice pour ouvrir une école. Ce quadrillage existe encore aujourd'hui »¹.

Le 15 août 1947, le Royaume-Uni consent à accorder l'indépendance à l'Inde. Dans ce contexte, « l'Inde indépendante développe un réflexe protectionniste hostile aux missions étrangères, dont le gouvernement veut empêcher l'activité apostolique »². « Les missionnaires étrangers déjà installés peuvent rester, mais on refuse le visa aux nouveaux arrivants, et des controverses sur le bien-fondé des missions éclatent un peu partout. Par conséquent, il devient impératif de créer un clergé indigène, compétent et de remettre la direction des affaires de l'Eglise dans les mains des Indiens. »³ Le 20 décembre 1955, le Père René Singh, premier prêtre népalais de la mission, célèbre sa première messe⁴.

Le Père Emmanuel résume ainsi ses premiers pas en Inde : « *Après six mois de travail comme vicaire, le temps d'apprendre un peu la langue, j'ai été nommé curé d'un village. J'ai eu la chance d'être rapidement seul au milieu des villageois, ce qui a facilité l'apprentissage du népalais dont l'alphabet compte plus de cinquante lettres et dont les sons sont très difficiles. Le fait d'être valaisan aide : les gens d'ici sont des montagnards avec les mêmes réactions que chez nous, manifestant de la cordialité, mais n'aimant pas qu'on leur marche sur les pieds.* »⁵

Dans sa première paroisse, à Maria-Basti, le Père Emmanuel découvre sa nouvelle vie de missionnaire : « *On remarque tout de suite qu'ici tout est à faire au point de vue social. L'intérêt du taux d'emprunt peut monter à 120%, le minimum est de 12%. Les haillons de beaucoup, la nudité et la crasse des enfants vous peinent. Il y a une pauvreté que je ne soupçonnais pas. On trouve des malades, des lépreux, qui font presque peur. On ne sait pas, on ne peut pas se soigner. Je connais une petite chrétienne dont le pied est tordu. L'enfant est née comme ça, on aurait pu la guérir. Mais il aurait fallu se décider, et la malheureuse boîtera*

1. Mgr Joseph Roduit, « 60 ans au pied de l'Himalaya », dans *Les Echos de Saint-Maurice*. Nouvelles de l'abbaye, n° 24 (automne 2012), p. 27.

2. Stéphane Roulin, *Une abbaye dans le siècle. Missions et ambitions de Saint-Maurice (1870-1970)*, Neuchâtel, Alphil, 2019, p. 205.

3. Fanny Guex, « *L'Echo du Sikkim*. Missionnaires suisses dans l'Himalaya », p. 461.

4. Jean-Bernard Simon-Vermot, « La première messe de Monsieur l'abbé René Singh premier prêtre népalais », dans *L'Echo du Sikkim*, mars-avril 1956, p. 14.

5. Michel Eggs, « Missionnaires de l'abbaye de Saint-Maurice en Inde. La fin d'une époque », dans *Construire*, n° 8 (23 février 1983), p. 19.

.....

sa vie durant. Les gens meurent sur une natte par terre, sans voir le docteur, avec une résignation un peu fataliste qui fait mal. On ne mange habituellement que du riz ou du maïs, jamais un extra. Les enfants sont nombreux. Les maisons n'ont souvent qu'une pièce. Vous pouvez penser au confort, au danger de promiscuité, etc...

Il y a aussi tout ce qu'on ne voit pas. Les gens ont faim. Il en est qui n'ont pas un sou en poche et rien de rien à se mettre sous la dent. Ils vivent de racines...

Que de travail à faire ! Notre tâche de missionnaires est immense.

Nous sommes un témoignage, venus au nom de quelqu'un, travaillant pour Lui, assez maladroitement peut-être, mais avec cœur. Si nous nous trouvons encore un peu dépayés dans un pays si nouveau, nous sentons qu'au fond les liens qui nous unissent à la Mission sont déjà forts et nous l'aimons beaucoup. Car partout il y a à faire quelque chose et partout il y a de l'intérêt. L'école de Kalimpong est épatante. Il serait à souhaiter qu'on puisse bâtir et se développer. La paroisse de Kalimpong est un monde !... Je vous ai parlé des postes de brousse en parlant de Maria-Basti. Et le Sikkim attend ! »¹

Ainsi, l'objectif premier de la mission n'est désormais plus d'ordre quantitatif. « L'évangélisation va en effet de pair avec les œuvres éducatives et sociales, ces dernières tendant même à prendre le pas sur la première à mesure que le processus d'intégration des chanoines se poursuit. La propagation de la foi exige du reste de constants compromis. »²

Après avoir été curé de Maria-Basti durant 6 ans, puis curé de Mérik-Algarah durant 5 ans, Emmanuel revient en Suisse pour la première fois, le 18 mars 1959. Douze ans... c'est une longue absence pour lui et pour nous ! Il est un peu dépayé, à tel point du reste que, depuis La Thiéssaz, entre Troistorrents et Morgins, il qualifie le val d'Illiez de « *mesquin* », comparant l'étendue du Sikkim avec sa vallée natale, l'imposante chaîne de l'Himalaya avec les Dents-du-Midi...

Le 26 février 1960, il repart pour le Sikkim avec le Père Simon-Vermet. En partant, il estime que 12 ans, sans revenir en Suisse, c'est trop long. Dorénavant, il souhaite rentrer tous les 5 ans.

1. Emmanuel Gex-Collet, « Une journée à Maria-Basti », dans *L'Echo du Sikkim*, janvier-février 1949, p. 7.

2. Stéphane Roulin, *Une abbaye dans le siècle*, p. 205.

Kalimpong

Le 13 décembre 1963, son frère René décède subitement. Les moyens de communication de l'époque ne permettent pas d'avertir Emmanuel immédiatement et c'est une grande souffrance pour lui lorsqu'il l'apprend... Il rentre en Suisse au printemps 1964 et se demande s'il doit rester pour s'occuper de ses neveux ou repartir en mission. Il attend un signe, qui lui parviendra le 20 décembre 1964. En effet, c'est à cette date que décède le Père Vergères, supérieur de la mission. Il repart donc en 1965 et remplace le Père Vergères comme curé de Kalimpong et comme supérieur religieux des chanoines de Saint-Maurice¹.

La ville de Kalimpong, située à 1250 mètres d'altitude, se trouve proche de la frontière du Sikkim et le Tibet n'est pas loin. Pour y entrer, « Il faut montrer patte blanche (une autorisation écrite, valable pour deux jours seulement). Autorisation obtenue à Darjeeling, capitale du thé, elle-même accessible uniquement avec un permis spécial pour quinze jours »².



Construction à Kalimpong
© Emmanuel Gex-Collet, 1974

Tout au long de son activité missionnaire dans les différentes paroisses, Emmanuel effectue plusieurs allers-retours entre le Sikkim et la Suisse. Ainsi, il revient en 1970, 1975, 1981, 1885, 1990...

En 1976, il construit l'église de Marie Mère de Dieu à Kalimpong, qui ressemble à un monastère tibétain, signe du respect d'Emmanuel pour la culture locale. Dans cette église, l'autel est au milieu ; il n'y a pas de bancs, mais des tapis sur lesquels les fidèles s'assoient. Cette église est décorée de peintures d'un moine bouddhiste. L'une d'elles représente Emmanuel, dans les noces de Cana, comme étant le père de la mariée, avec de grands lobes, signes de sagesse.

Pour soutenir les œuvres caritatives et sociales des missionnaires, les organisations officielles de Suisse et les Centres missionnaires valaisans sont souvent sollicités, quand bien même Emmanuel « *a toujours un peu de gêne à quémander* »³. En 1980, l'association MIBLOU fut créée par des laïcs, J. et B. Millar, et le chanoine Emmanuel Gex-Collet, pour parrainer l'écolage des enfants les plus

1. « Le Père Emmanuel Gex-Collet élu supérieur de la mission des chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice au Sikkim », dans *Nouveliste du Rhône*, 13 février 1965, p. 15.

2. Michel Eggs, « Missionnaires de l'abbaye de Saint-Maurice en Inde », p. 19.

3. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 25 septembre 1989.

pauvres¹.



Peinture exécutée par un moine bouddhiste, représentant le Père Emmanuel en père de la mariée, © Th. Darbellay, mars 1997



Eglise construite par le Père Emmanuel Gex-Collet en 1976, Relly Road, Kalimpong, © Th. Darbellay, mars 1997

Pudong

En 1982, le Père Emmanuel est confirmé comme supérieur local de la mission². Dès 1985, plusieurs familles de Pudong se sont approchées de lui pour l'inciter à créer une paroisse dans ce village situé dans les rizières du coteau qui descend de Kalimpong vers la Relli-River.

Le Père Emmanuel décrit ainsi cette nouvelle communauté : « Les Lepchas sont des aborigènes de la région : doux, travailleurs, un peu insoucians... Les Rais sont venus du Népal : forts, courageux, joliment batailleurs... Je trouve les Subas à la fois un peu Lepcha et un peu Rais. »³ Le premier bâtiment de cette nouvelle paroisse abrite son logement, une salle de classe, qui fait office de chapelle le dimanche, et un logement pour la famille du « concierge ».

Depuis la fin 1986, l'activité missionnaire est quelque peu perturbée par des tensions politiques. « *Pas de messe de minuit dans le diocèse. On est en révolution*

1. Danièle Montangero, « La mission du Sikkim, suite et... pas fin », dans *Les Echos de Saint-Maurice*. Nouvelles de l'abbaye, n° 9 (2004), p. 23.

2. « D'Echo en Echo. A l'Abbaye », dans *Les Echos de Saint-Maurice*, t. 78b (1982), p. 1.

3. Emmanuel Gex-Collet, « La fondation du Pudong, Sikkim, automne 1991 », dans *L'Echo du Sikkim*, automne 1991, p. 5.



et il faut mettre une sourdine à tout ce qu'on fait. »¹ Ces tensions vont durer plusieurs années. En mars 1988, Emmanuel écrit : « *La perpétuelle agitation et tension dans laquelle nous vivons devient difficile à supporter. Les petites gens sont à bout de moyens et cela rend l'atmosphère presque insupportable. La faim commence à s'installer sans qu'on n'y puisse grand-chose. Les magasins sont vides. Aucune solution valable [n'est] en vue.* »² En mai 1989, une année plus tard, les tensions politiques ne sont toujours pas résolues. « *Notre paix se fait durement et lentement. On tue encore, sans raison apparente, pour régler les comptes et rendre une certaine justice qui n'en est pas une. On ne peut pas faire grand-chose. Quoiqu'il en soit, nous ne sommes pas molestés et peut-être représentons-nous une certaine sécurité.* »³ Il faudra attendre octobre 1989 pour que « *la vie ici continue assez paisiblement, dans une atmosphère moins violente. Il y a moins de meurtres et vraiment on souhaite que la paix revienne pour de bon* »⁴.

En dépit des aléas politiques, le travail se poursuit. En juin 1989, Emmanuel écrit : « *Pour l'instant, j'essaie d'enraciner la mission que j'ai commencée dans ma vieillesse. Il me faut de la patience, car j'ai dû ralentir mes activités par lesquelles je m'étais laissé dévorer pendant 30 ou 40 ans. Je sens pourtant que ma présence est utile ici, même nécessaire en un certain sens...*

L'eucharistie, le «pain partagé», n'est à Pudong que parce que j'y suis. La communauté se forme parce que je suis ici. Je vais parfois donner la communion à des vieilles personnes éloignées et en chemin je dis à Jésus que sur nos chemins, il fait encore plus humble que sur ceux de la Palestine. En m'excusant, je Le mets dans ma poche, à l'abri de la pluie et de la sueur. Il se laisse faire et accepte ce que je fais de Lui. C'est si peu...

En juillet, il va y avoir trois ans que notre révolution sanglante a commencé. Ce n'est pas encore fini. La paix est un don de Dieu, pour savoir la faire il faudrait prêter attention à la Grâce et tellement nombreux sont les sourds et les aveugles ! »⁵

Cette même année, Emmanuel achète un nouveau terrain, proche du premier bâtiment, pour y construire un couvent pour les sœurs, un dispensaire et des

1. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 28 décembre 1986.
2. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 20 mars 1988.
3. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 27 mai 1989.
4. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 21 octobre 1989.
5. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 26 juin 1989.

chambres pour soigner les malades, une école et une chapelle. Dans ce but, une grande action est lancée, surtout dans le Chablais, pour réunir la somme de 75 000 francs. La population y répond avec beaucoup de générosité, ce qui permet à Emmanuel de donner le premier coup de pioche le 1^{er} décembre 1989 et d'installer les sœurs dans leurs nouveaux locaux à Pâques 1991. Parallèlement, il ouvre dans les premiers locaux libérés un petit internat gratuit pour quatre filles et quatre garçons confiés aux bons soins d'une « brave Lepchate ».

Après l'inauguration et la bénédiction par l'évêque du lieu, Monseigneur Eric Benjamin, le 8 mars 1992, Emmanuel rentre en Suisse pour se faire opérer des deux hanches et revient à Kalimpong le 3 décembre 1992.

Le Père Gex-Collet n'est du reste pas le seul membre de la famille à s'être engagé comme missionnaire en Inde. En effet, le 17 février 1991, il part pour Visakhapatnam, ville importante dans l'Etat d'Andhra Pradesh, pour se recueillir sur la tombe de sa tante, Marie-Albertine Michaud, sœur de Saint-Joseph d'Annecy, née en 1882 et décédée en 1943.



Emmanuel à Darjeeling,
© F. Celaia, mars 1997

En relisant son courrier, plusieurs anecdotes nous permettent de découvrir plus profondément la simplicité et la réalité de son quotidien. En voici deux exemples : « *A Merik, j'ai retrouvé, âgée de 40-45 ans maintenant, une femme qui, en 1952, était une fillette, sourde et muette. On l'avait laissée sur la route. Je l'avais portée dans mes bras. En chemin nous avons été attaqués par un taureau. Je me souviens avoir gardé la gosse contre moi et avec mes pieds, en coups bien assénés sur le museau, chassé le taureau.* »¹ « *Suite à une consultation médicale, on me dit d'arrêter de marcher, de faire du scooter, etc... A ma déclaration que ma moto était aussi précieuse qu'une épouse, on m'a conseillé le divorce...* »²

En novembre 1993, les différentes paroisses du diocèse remercient les deux derniers chanoines encore dans la mission, soit Emmanuel et le Père Gressot. Des fêtes, émouvantes de ferveur, de simplicité et de chaleur humaine, ont lieu à Kalimpong, Pakhyong et Martam en compagnie de Monseigneur Benjamin, évêque de Darjeeling. A Kalimpong, plusieurs personnes ont fait jusqu'à six heures de marche pour participer à la fête. Après la messe, un repas est servi à toutes les personnes présentes, avant la partie récréative composée de

1. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Merik, fin avril 1993.

2. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Pudong, 27 avril 1991.

nombreuses danses locales.

Dernier missionnaire au Sikkim

Le 15 septembre 1995, Emmanuel dit au revoir au Père Gressot. *« Je suis à Kalimpong pour dire au revoir au P. Gressot qui part demain. Nous étions venus en Inde ensemble et voilà que je reste le dernier chanoine ici. Je suis mon bonhomme de chemin, seul Suisse depuis demain, mais loin d'être solitaire. J'ai des tas d'amis, dans le clergé et chez les gens, chrétiens ou non. Je suis devenu de ce pays. On me dit d'ailleurs gentiment : « Ne partez pas. Si le P. Gressot s'en va, nous, nous restons et nous nous occuperons de vous. » Ça fait chaud au cœur. »*¹

Mais faut-il rester en Inde ou revenir au pays ? Cette question se pose souvent pour Emmanuel. En avril 1996, il fête ses 50 ans de prêtrise à Saint-Maurice et c'est à son retour à Kalimpong que tout devient clair : *« J'ai exploré les voies qui s'ouvraient devant moi et j'ai compris que ma vie d'adulte s'est passée ici et qu'elle arrivera vers son terme ici aussi. »*²

Retour définitif en Suisse

Malheureusement, conséquence de son diabète, ses jambes le handicapent de plus en plus dans ses déplacements. Il sera même hospitalisé en mai 1997. Et en août de la même année, il écrit : *« J'ai eu une baisse de circulation. J'ai perdu la parole. Elle me revient maintenant. Mais c'est à vraiment trouver étrange quand on sait plus s'exprimer. Je ne pense pas que ça ferait pas vraiment des complications. Mais c'est un état de qui vous arrête joliment [sic]. »*³

Victime d'une attaque cérébrale, privé de sa mobilité et de la parole, il est rapatrié par vol sanitaire. Hospitalisé plusieurs semaines à l'hôpital de Monthey puis à la clinique Saint-Amé de Saint-Maurice, il rejoint les Trois Sapins, home pour personnes âgées à Troistorrents. Il est dans cette vallée qui l'a vu naître et qu'il a toujours eue dans son cœur. Cette période aux Trois Sapins a été difficile du fait



Emmanuel devant le monastère de Ghoom
© F. Celaia, 7 mars 1997

1. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Kalimpong, 15 septembre 1995.
2. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Kalimpong, 3 novembre 1996.
3. Lettre d'Emmanuel Gex-Collet à sa famille, Kalimpong, 29 août 1997. Les erreurs de syntaxe sont le signe des débuts de sa maladie.

qu'il ne pouvait plus parler. Par contre, il pouvait chanter les vieilles chansons de la Vallée d'Ille, en prononçant les paroles !

En automne 2000, Benoît Lange fait une exposition sur le travail accompli par Emmanuel au Théâtre du Crochetan, à Monthey, puis à Vérollez.

Le 13 septembre 2002, Emmanuel Gex-Collet rend son dernier soupir. La messe de sépulture a lieu le 17 septembre à l'abbaye de Saint-Maurice.

Sa grand force!

Emmanuel a toujours prêché sa religion par l'amour, par l'exemple et par le respect. Ce qui le caractérise, c'est son regard, sa simplicité, sa gentillesse et sa disponibilité.

« Alors que les sectes racolent les gens dans la rue avec musique et sermons diffusés par haut-parleurs, qu'elles organisent des processions dans les artères de la ville, l'approche du Père Gex-Collet est complètement différente : *«Je n'ai jamais dit à quelqu'un de devenir chrétien; jamais je n'ai prêché dans la rue. Le premier contact qu'il faut avoir, c'est un contact humain. Les gens posent des questions. Les personnes qui deviennent chrétiennes sont les petites gens, plus perméables, car l'Evangile est prêché aux pauvres. Je crois que moins on a, plus on est.»*¹

Quel magnifique témoignage que celui d'Emmanuel qui, en vivant dans un monde bouddhiste, hindouiste et animiste, est devenu l'ami de tous, dans le respect de toutes les religions. Son meilleur ami n'était-il du reste pas moine bouddhiste !

« Moins on a, plus on est » !

Namaste Emmanuel !

Dernière photo du
Père Emmanuel à
Kalimpong,
© F. Celaia,
17 mars 1997



1. Michel Eggs, « Missionnaires de l'abbaye de Saint-Maurice en Inde », p. 19.

Guy-Arthur GEX-COLLET
n. 29 jun 1923
Carouge
d. 9 oct 2004
Champéry

Marie Cécile GEX-COLLET
n. 12 oct 1902
d. 1959
Thonon-Les-Bains

Henri GEX-COLLET
n. 20 mai 1889
Champéry
d. 21 jan 1923
Portes du Soleil

Emmanuel A. GEX-COLLET
n. 20 jan 1921
Morgins
d. 13 sep 2002
Troistorrents

Adèle BORRAT-MICHAUD
n. 29 août 1886
Champéry
d. 24 avr 1942
Monthey, 1870,

Joseph "Victor" GEX-COLLET
n. 24 avr 1864
Champéry
d. 3 mai 1947
Champéry

Marie Zélie Clarette GARIN
n. 10 sep 1865
d. 28 avr 1960
Champéry

Auguste BORRAT-MICHAUD
n. 6 déc 1849
d. 17 août 1917

Amélie DELAVY
n. 16 août 1852
d. 13 sep 1928

Gabriel CROSET
n. 1814
Oll. D'Aigle, Vaud, Suisse
d. 28 avr 1866
Sion

Adeline GEX-COLLET
n. 6 déc 1835
Val d'Illeiez
d. 3 mai 1903
Champéry

Alexis GARIN
n. 15 fév 1829
Collombey-Muraz
m. 16 fév 1854
Val d'Illeiez, 1873
d. 1902

Marie Innocente MARCLAY
n. 26 jun 1827
Champéry
d. 28 mar 1908
Champéry

Basile BORRAT-MICHAUD
n. 2 nov 1813
Champéry
d. 26 jul 1868
Champéry

Marie "Rose" MARIÉTAN
n. 16 mar 1815
Val d'Illeiez, 1873,
d. 27 oct 1876
Val d'Illeiez, 1873,

Hippolyte DELAVY
n. 21 oct 1818
Vouvry, 1896,
m. 3 jul 1841
Vouvry, 1896,
d. 18 oct 1867
Vouvry, 1896,

Marie-Reine BOIS
n. 9 août 1819
Vouvry, 1896,
d. 12 jan 1886
Vouvry, 1896,

Daniel CROSET

Jeanne-Marie PACHE

Eugène GEX-COLLET
n. 12 mar 1797
m. 1831
d. 24 oct 1841

Marie Judith CHAPELAY
n. 18 mai 1808
d. 4 jul 1890

Jacques GARIN
n. 1770
m. 1 août 1819
d. 6 fév 1842

Marie GUÉRIN
n. 1793
d. 23 oct 1884

Adrien Dominique MARCLAY
n. 22 oct 1799
m. 9 jun 1825
d. 1 avr 1860

Marie-Patience TROMBERT
n. 1 jun 1802
d. 31 mar 1883

J. BORRAT-MICHAUD
n. 17 nov 1785
d. 8 déc 1848

Patience MEILLERET
n. 28 jan 1795
d. 30 avr 1843

Claude MARIÉTAN
n. 7 déc 1765
m. 27 mai 1797
d. 25 fév 1842

Marie-Rose PERRIN
n. 18 mar 1775
d. 15 nov 1818

Jean-François DELAVY
m. 24 sep 1802

Catherine DUC
n. 21 déc 1776
d. 5 déc 1839

Marie-Julienne BOIS
n. 6 déc 1795

Guy-Arthur Gex-Collet (1923-2004)

2021
Bulletin
31

FRANÇOISE DISCHL (-GEX-COLLET), DANIELLE ET FABIEN CELAIA (-DISCHL)

Guy-Arthur Gex-Collet, proche cousin germain du Père Emmanuel, est né le 29 juin 1923 à Carouge. Un champérolain né à Carouge ? Devenir mère célibataire au début des années 1900 ne fut certainement pas évident pour sa maman Cécile Gex-Collet (1902-1959). Très tôt, elle confia son bébé à une nourrice, Madame Roulin, tandis qu'elle se rendait à son travail pour subvenir à leurs besoins. Guy n'oublia jamais sa Mémé Roulin et eut même la fierté de lui présenter sa famille.

Après deux ans environ, les moyens viennent à manquer et le curé de Carouge envoie un courrier au curé de Champéry. Ce dernier informe le père de Cécile, Victor Gex-Collet (1864-1945). Apprenant alors l'existence de ce petit-fils, Victor se rend immédiatement à Carouge et emmène l'enfant à Champéry.

C'est ainsi que Guy connaîtra une enfance sereine et heureuse sous l'œil attentif et bienveillant de ses grands-parents Victor et Marie, née Garin (1865-1960) Gex-Collet, et entouré de ses oncles Ernest (1899-1973) et Charles (1896-1973) qui vivaient encore sous le toit familial à Monteilly.

Guy fréquente l'école du village, d'abord chez les Sœurs, puis chez un illustre régent, Monsieur Michelet, dont il se remémorait souvent les anecdotes d'enseignement, les exigences, la discipline et même les punitions.

Comme son oncle Charles est gardien de la cabane de Susanfe, Guy commence à y monter très tôt dans son enfance. Il racontait souvent que dès l'âge de 9 ans, son oncle l'envoyait porter du courrier et chercher du pain au village. De nos jours, pourrait-on imaginer un tel parcours pour un enfant seul ?

Guy aimait raconter Susanfe, où l'oncle Charles entretenait la cabane et accueillait les hôtes. Il racontait aussi les voyages de bois, chacun un fagot sur le dos avec ses cousins Roger et Marcel ; le difficile passage du Pas d'Encel où il fallait se baisser et où parfois, le chargement disparaissait dans les abîmes du torrent.



Guy et Charles à Susanfe en 1933

© Famille Gex-Collet

À l'âge de 14 ans, Guy vit un événement qui se répercutera au cœur de sa vie. Souffrant d'une péritonite, il est soigné à l'hôpital d'où il ne peut sortir qu'à condition que quelqu'un puisse changer ses pansements. Ses

grands-parents le confient alors à sa tante Jeanne (1892-1986), sœur de Cécile, sage-femme qui habite Montreux.

Lors de son séjour, il fait la connaissance de Simone, née comme lui en 1923, qui habite avec ses parents Françoise et Charles de Siebenthal-Vouillamoz dans le même immeuble. Au moment de regagner Champéry, Guy demande à Simone : « Si je t'écris, me répondras-tu ? » - « Tu peux toujours essayer... » fut la réponse. Une idylle était née...

Elle se concrétise par une correspondance assidue, des rencontres, à Champéry ou à Montreux, des promenades sur les quais... Simone racontait que, parfois le dimanche, accompagnée de sa sœur Madeleine (1924-2007), elles partaient très tôt de Montreux à vélo, pour monter à Champéry et s'en revenaient le soir même.

L'école terminée, Guy est engagé comme berger chez Pastore à Illarsaz. Durant plusieurs années, il conduit les troupeaux de moutons à travers les plaines du Rhône l'hiver, puis, à la bonne saison, à Susanne, au Désailleur ou au col de Cou. Il a gardé un attachement très marqué pour ces différents lieux. Facétieux, il s'amusait à dire qu'il avait suivi le « Technicum » d'Illarsaz.



Guy et Simone, Illarsaz
© Famille Gex-Collet

En 1943, Guy effectue son école de recrue, suivie de jours de mobilisation en cette fin de Seconde Guerre mondiale.



Guy, au centre, à
l'armée, en 1944
© Famille Guy Gex-Collet

Le désir de fonder une famille avec Simone l'oriente à envisager une profession stable et lucrative. Il décide de devenir garde-frontière et effectue l'Ecole des Douanes à Liestal. Il commencera sa carrière à Saint-Gingolph et au col du Grand-Saint-Bernard l'été.

Une fois mariés, Guy et Simone emménagent à Torgon. A cette période naissent leurs trois enfants. Au moment de leur scolarisation, la famille déménage à Châtelard-Frontière.

Le travail du garde-frontière comprend les contrôles des personnes et des marchandises au poste-frontière sur la route, mais aussi des services longs en campagne. Guy partait souvent très tôt le matin, sac au dos, pour de longues marches, dans la discrétion et la surveillance.



Guy en famille à Torgon,
© Famille Guy Gex-Collet

© Famille Guy Gex-Collet



Guy et son chien Kouska

Dès les premières années, Guy le douanier est accompagné d'un chien durant son service. Ce chien est dressé pour la recherche de personnes, de marchandises et même comme chien d'avalanche. C'est un travail de longue haleine et de discipline, mais qui engendre un grand attachement du maître et de son chien.

Guy et sa famille connaîtront ensuite de nombreux déménagements, au gré des mutations ou des avancements en grades. Lorsqu'un poste venait en soumission, le changement s'effectuait toujours selon le même processus : discussion en famille, réflexion en couple et avec sa hiérarchie, puis postulation, avec parfois, l'espoir de ne pas être nommé... car, déraciner la famille était à chaque fois un grand souci. Les maisons de douane étaient toujours situées près de la frontière, souvent isolées et éloignées des autres habitations.

C'est ainsi que la famille quitte le Valais pour s'établir au poste de douane de l'Ecrenaz, près du lac des Taillères, à quelques kilomètres de La Brévine. Ces années neuchâteloises sont une véritable aventure : découverte de la vie et du travail des agriculteurs, des hivers rigoureux où le douanier de service doit parfois accompagner les enfants sur le chemin de l'école les jours de tempête. C'est en 1960 que le film « Quand nous étions petits enfants » d'Henry Brandt¹ est tourné dans la classe de l'école des Taillères. Au milieu de cette vie paysanne, on peut aussi découvrir le douanier accompagnant son fils pour son tout premier jour d'école.

1. <https://www.quandnousetionspetitsenfants.ch/le-film/>

Après quelques années, la famille revient habiter à Châtelard-Frontière où les enfants retrouvent les trajets à pied jusqu'à l'école de Châtelard-Village. La perspective de déménager à Bourg-Saint-Pierre réjouit tout le monde. Enfin connaître la vie d'un village, participer à la vie de société, dévaler les pistes de ski toutes proches et surtout, résider au col du Grand-Saint-Bernard durant l'été. Guy Gex-Collet appréciait son rôle de chef de poste et la collaboration avec les carabiniers et les douaniers italiens. Il avait à cœur de connaître et de soutenir chacun de ses subordonnés qui étaient célibataires et pour qui la vie en altitude était souvent une découverte. De joyeux moments de partage se dérouleront aussi à l'Hospice, en compagnie des chanoines Rausis, Cretton et Berthouzoz... Au début octobre, la route se ferme et les gardes-frontières regagnent leur poste respectif. Pendant l'hiver, le service se répartit en contrôles sur route au poste du tunnel du Grand-Saint-Bernard ou en services en campagne.

Le 21 juillet 1970¹, Guy est nommé sergent-major au poste-frontière de Gondo. Pour le douanier, le travail est épanouissant: trafic intense, vie sociale active avec les locaux qui parlent tous les trois langues, allemand, italien et français. Par contre, pour la famille, en particulier pour Simone, la vie est plus difficile. L'endroit est encaissé, les enfants ont quitté la maison ou sont aux études.

Le 10 octobre 1974¹, sa nomination apportera un peu de dépaysement : Neuchâtel, son lac, son funiculaire pour atteindre les hauts de la ville où est installé le Bureau du Secteur et où Guy Gex-Collet occupe désormais le rôle d'adjudant. Il prescrit le service des agents ou va les contrôler sur les différents postes-frontière.

Fin 1978¹, pour la dernière étape de sa carrière, Guy rejoindra les Bureaux de la Direction Générale du Corps des Gardes-Frontières à Lausanne. Finis les longs services et les heures de nuit, place à un travail de secrétaire. Quand il se rend sur la frontière, c'est pour y rencontrer les agents et contrôler leurs uniformes et divers équipements.



© Famille Gex-Collet

1. Actes de nomination de la direction générale des douanes

.....

Champéry n'est pas loin et les fins de semaine permettent un retour progressif aux sources, dans le chalet familial « Chez Grand-Mère ». C'est là que Guy et Simone résideront, la retraite venue.



Simone et Guy, près
du chalet Chez Grand-
Mère, Champéry
© Famille Gex-Collet

Plusieurs années paisibles s'écoulent au gré des saisons, dans une vie à deux, égayée par de jolis moments partagés avec leurs enfants et leurs 6 petits-enfants. Guy aura même la grande joie de connaître la première de leurs neuf arrière-petits-enfants. Quelques ennuis de santé ne l'empêchent pas de faire revivre certaines passions : élever des lapins, s'occuper de ses abeilles et de quelques moutons. Mais le plus important est certainement de retrouver des amis d'enfance ou des gens qui ont les mêmes passions pour échanger, discuter de la vie du village, se remémorer les souvenirs, participer à la vie de la Classe 1923, assister à des matchs de hockey ou de football.

Son caractère soucieux, perfectionniste, son sens du devoir envers sa famille et le Corps des gardes-frontières, lui auront permis d'honorer la devise léguée par son grand-père Victor : « Tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. ».

Son côté émotif, taquin, laisse le souvenir d'un grand-père très aimé.

Guy Gex-collet s'éteint le 9 octobre 2014, dans sa maison d'enfance, entouré de sa chère famille, après une belle journée de rencontre avec ses amis des cartes.

La boîte inédite de la famille Pierre Bourdin (1807-1893) de Prolin

ANTOINE GAUYE

En septembre 2009, quelques jours avant son décès, mon père m'a confié une boîte en bois dans laquelle reposaient depuis plus de cent ans des documents relatifs à la famille de sa maman. Elle provenait de sa maison natale située à Prolin, village de la commune d'Hérémence. Je connaissais l'existence de cette boîte mais nous n'avions jamais pris le temps de découvrir les informations inédites qu'elle révélait sur le passé de notre famille.



La boîte inédite et sa rosace sculptée
© Antoine Gauye

Le Village de Prolin

Prolin est le premier village après Hérémence en direction du barrage de la Grande Dixence. Bâtie à 1280 mètres d'altitude, la localité survécut jusqu'au milieu du XX^e siècle grâce à un train de vie paysan. On surnommait les habitants de Prolin « *Lè orfelin* » (les orphelins). A partir des années 1930, une épicerie et une école ont été construites. Comme peu de jeunes familles se sont installées au village, ces deux éléments indispensables à la vie sociale ont fermé en 1962 et 1966.



Prolin vers 1840
© Famille Gauye

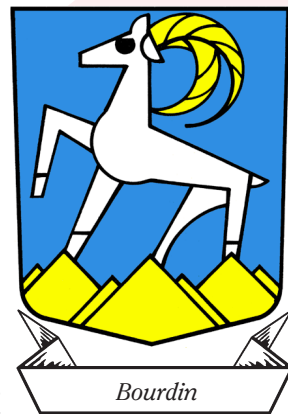
Au centre du village, la chapelle Saint Antoine a été construite en 1851 par un curé natif de Prolin, Antoine-Nicolas Sierro. Le clocher de la chapelle est bien visible depuis la route de la vallée.

En 1798, le village comptait 28 habitants et 85 en 1875. De nos jours, moins de 20 personnes y résident à l'année.

La famille Bourdin

Selon Hervé Mayoraz, la famille Bourdin est mentionnée pour la première fois à Prolin en 1332. Elle a essaimé dans différents lieux de la région. Ma grand-mère, Madeleine Bourdin (1901-1973), et son frère Emile (1899-1963) sont issus de deux familles Bourdin distinctes et habitantes du village. L'ancêtre de Jean-Joseph Bourdin (1874-1904) père de Madeleine et Emile, est venu d'Ayer pour s'installer à Prolin au XVIII^e siècle. La famille de leur maman y était déjà présente depuis plusieurs siècles. Leurs parents ont toutefois un lien de parenté. En effet, Pierre Bourdin (1807-1893), grand-père paternel de leur maman, était frère de Marie Bourdin (1803-1882), grand-mère paternelle de leur papa.

Pierre Bourdin épouse Marie-Madeleine Nendaz (1814-1877) en 1833. Ils sont commanditaires et propriétaires de la maison familiale.



D'azur à un bouquetin d'argent corné d'or sur 3 monts rocheux, aussi d'or.



Maison Bourdin et Antoine Gauye, en 1986
© Antoine Gauye

La maison de Pierre Bourdin et Marie-Madeleine Nendaz

Le bâtiment se situe au sud du village de Prolin, en contrebas de la route principale. On le repère aussi bien dans les photos plus anciennes que celles d'aujourd'hui.

Il affiche la typologie traditionnelle des maisons valaisannes. Ainsi, le soubassement et la partie amont de la maison sont en pierre naturelle tandis que la partie supérieure aval est en madriers. Le premier étage a été construit en 1842. Un second étage a été ajouté en 1870. Les dates de construction figurent sur la poutre du plafond des chambres ainsi que sur la façade est du bâtiment.

Dans le soubassement se situe la cave partagée en deux pièces distinctes. A l'origine, un pressoir dont



on peut encore voir les fondations se trouvait dans la première pièce. Un pilier muni d'étagères pour sécuriser la nourriture se dressait au milieu de la deuxième pièce. Le sol est en terre battue.

Au premier étage, la cuisine avait un fourneau en fonte ainsi qu'un foyer pour pendre la crémaillère sous une hotte d'évacuation de la fumée. Il y avait aussi un évier. La « chambre », mitoyenne à la cuisine, est chauffée par un fourneau centenaire. Au siècle passé, des lits à tiroir, une longue table en bois et des bancs avec couvercle occupaient cette pièce. La première lampe électrique a succédé à la lampe à pétrole en 1932. Sur la « Planète », la poutre maîtresse du plafond, figure l'inscription « JPB et MMN et 1842 MJM ».



« Planète » du
premier étage
© Antoine Gauye

On y observe également une rosace similaire à celle de la boîte ainsi qu'un bouquet de fleurs stylisé, tous deux gravés dans le bois. Les fenêtres sont « à la française » et donnent sur un balcon sans porte sur lequel on mettait sécher les plantes.

Le deuxième étage présentait une configuration similaire. Le nom de « Pierre Bourdin et Marie-Madeleine Nendaz » figurent toutefois en pleine lettres à côté de la date de « 1870 ». Il y avait aussi un fourneau en pierre ollaire gravé des initiales JPB et MMN.

Le bâtiment a subi quelques transformations mais il a globalement gardé son apparence d'origine.

Les documents de la boîte

Cette boîte en bois est de forme parallélépipédique rectangle. Autrefois munie d'un couvercle, elle a été bien conservée. Sur chacun de ses côtés est gravé une rosace. La boîte présente les dimensions suivantes : hauteur 12 cm, largeur 1,5 cm, longueur 35 cm, épaisseur 2 cm.

Huitante-huit documents concernant cinq générations de la famille y ont été conservés jusqu'à ce jour.

Une quittance écrite en latin datant de 1791 est le plus ancien document tandis que le plus récent est une lettre de 1921. Si le français est utilisé pour l'écriture de ces documents, relevons toutefois le fait que six documents sont écrits en latin. Parmi eux, deux sont identiques et concernent le contrat de mariage entre Pierre Bourdin et Marie-Madeleine Nendaz.

Jusqu'en 1848, l'état fédéral suisse n'était pas encore constitué. Chaque canton avait sa monnaie. Les transactions financières des documents les plus anciens sont ainsi effectuées en batz et écu, monnaie valaisanne de l'époque.



« Batz » monnaie officielle du Valais figurant sur le document de 1803

Au XIX^e siècle, on choisissait les termes « au levant », « au midi », « au couchant », « au nord » pour situer une parcelle ou un bâtiment dans un acte notarié concernant une transaction immobilière. Les noms des propriétaires des parcelles adjacentes étaient également cités dans les documents.

Septante-cinq documents sont en lien avec les habitants de la maison familiale :

Années concernées

	Marie Dayer	Théodule Bourdin	Georges Nendaz	Pierre Bourdin	Marie-Madeleine Nendaz	Joseph-Marie Bourdin	Marie-Madeleine Bourdin	Madeleine Bourdin	TOTAL
Nombre de documents	1	1	8	49	5	1	5	5	75
Années concernées									
<i>Année la plus ancienne</i>	1791	1803	1827	1827	1839	1869	1889	1906	1791
<i>Année la plus récente</i>	1791	1803	1843	1876	1858	1869	1897	1921	1921
<i>Nombre d'années</i>	1	1	16	49	19	1	8	15	130

Nombre, type de documents et personnes concernées

	Marie Dayer	Théodule Bourdin	Georges Nendaz	Pierre Bourdin	Marie-Madeleine Nendaz	Joseph-Marie Bourdin	Marie-Madeleine Bourdin	Madeleine Bourdin	TOTAL
Achat				2					2
Vente				10	1				11
Dettes			2						2
Partage de dette					1				1
Remise de dette				1					1
Créance			3	1					4
Cédule				1					1
Paiement intérêt				1					1
Quittance	1	1		9					11
Attestation				9					9
Impôt								1	1
Convention				6	1				7
Jouissance								1	1
Droit de pressoir				1					1
Echange				6	1				7
Acte de rente			1						1
Inventaire de biens				1					1
Testament			1						1
Sort (<u>héritage</u>)					1				1
Contrat de mariage				1	1				2
Livret scolaire								1	1
Livret de service						1			1
Carte rationnement								1	1
Lettre							5		5
Carte postale								1	1
Total	1	1	8	49	5	1	5	5	75

Parmi les autres documents, quatre concernent des personnes extérieures à la famille tandis que les derniers sont en lien avec la religion qui transparaît souvent dans les lettres de Marie-Madeleine Bourdin. On estime leur parution entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Les titres de ces documents sont les suivants : *Les vingt cures de l'Abbé Hamon*, Œuvre expiatoire, Prières, Immaculée Conception, Prière de l'enfant de chœur, «Cartes coupons pour recevoir des pains supplémentaires», Recueil «*Le nom de Jésus est un nom de force et de puissance*»

Jean-Joseph BOURDIN n. 17 mar 1874 #2 Prolin m. 20 mai 1898 Hérémence d. 10 mai 1904 Prolin	Joseph Cyprien BOURDIN n. 3 août 1836 #4 Prolin m. 3 oct 1864 Hérémence d. 24 jan 1890 Prolin	Jean Joseph BOURDIN n. 24 mar 1810 #8 Prolin m. 13 oct 1835 Hérémence d. 16 sep 1876 Prolin	Jean Théodule BOURDIN n. 19 août 1758 #16 m. 22 mai 1798 d. 30 août 1823
			Marie Jeanne SIERRO n. 28 jun 1772 #17 d. 2 jan 1848
			Théodule BOURDIN n. 8 août 1762 #18 m. 13 mai 1792 d. 21 mai 1814
			Catherine DAYER n. 31 mar 1770 #19 d. 18 nov 1847
Madeleine BOURDIN n. 6 mar 1901 #1 Prolin d. 28 jun 1973 Sion	Anne-Marie MAYORAZ n. 10 mar 1843 #5 Cerise d. 26 jun 1891 Prolin	Jean-Pierre MAYORAZ n. 5 fév 1805 #10 Cerise m. 26 mai 1842 Hérémence d. 19 mar 1862 Cerise	Laurent MAYORAZ n. 6 oct 1766 #20 m. 13 mai 1798 d. 22 sep 1816
			Marie Marguerite LOGEAN n. 21 nov 1767 #21 d. 22 déc 1846
			Antoine BOURNISSSEN n. 3 fév 1777 #22 m. 26 nov 1808 d. 5 mar 1843
			Marie Marguerite SEPPEY n. 28 jan 1786 #23 d. 5 fév 1870
Madeleine BOURDIN n. 18 avr 1873 #3 Prolin d. 6 jun 1902 Prolin	Joseph Marie BOURDIN n. 21 oct 1849 #6 Prolin m. 22 avr 1872 Hérémence d. 14 fév 1896 Prolin	Pierre BOURDIN n. 25 jan 1807 #12 Prolin m. 11 jun 1833 Hérémence d. 1893 Prolin	Théodule BOURDIN n. 8 août 1762 #24 m. 13 mai 1792 d. 21 mai 1814
			Catherine DAYER n. 31 mar 1770 #25 d. 18 nov 1847
			Georges NENDAZ n. 25 oct 1777 #26 m. 22 sep 1801 d. 8 mai 1845
			Madeleine JOGNIER n. 30 sep 1814 #13 Les Chaux/Hérémence d. 31 mar 1877 Prolin d. 2 mar 1821
Jeanne SIERRO n. 12 oct 1846 #7 Euseigne d. 6 mai 1919 Prolin	Marie Elisabeth DAYER n. 29 nov 1824 #15 Hérémence/Villa d. 25 nov 1891 Euseigne	Joseph Marie SIERRO n. 17 sep 1822 #14 Euseigne m. 2 mai 1841 Hérémence d. 17 jun 1889 Euseigne	Michel SIERRO n. 2 août 1753 #28 m. 24 nov 1821 d. 12 oct 1827
			Anne-Marie PRALONG n. 28 oct 1792 #29 d. 20 mar 1840
			Antoine Mathieu DAYER n. 7 jan 1793 #30 m. 31 jan 1815 d. 15 sep 1858
			Marie-Madeleine MAYORAZ n. 9 jan 1791 #31 d. 30 mar 1875

Sources:
Antoine Gauye



Biographie des habitants de la maison

Comme deux générations successives de la famille sont décédées dans leurs jeunes années, peu de témoignages directs ont enrichi la mémoire familiale. Ainsi, «La boîte inédite» est une source d'informations sur les habitants de la maison, elle ravive un véritable pan d'histoire familiale. Pour la quatrième et cinquième générations, elle complète d'autres archives familiales. En nous basant sur ces deux sources, nous avons essayé de relever quelques éléments biographiques concernant les cinq générations citées dans cet article :

Génération 1 : Maria Dayer (20.11.1730-15.7.1801), grand-mère paternelle de Pierre Bourdin

Un document (écrit en latin) daté du 8 septembre 1791 nous apprend que Marie Dayer de Gaspard de Mâche, épouse (26.11.1752) de Georges Bourdin « Maria Dayer de Prolin » achète un demi-quartier d'une grange située dans le village de Riod à Nicolas Seppey de Villa et sa femme Agathe Dayer.

Génération 2 : Théodule Bourdin (1762-1814), père de Pierre Bourdin

Le 19 mai 1803, « Une convention (écrite en latin) est établie entre Jean fils du solide Benedicte Genolet, époux de Maria Bourdin d'une part et Théodule Bourdin de Prolin ».

Georges Nendaz (1777-1845), père de Marie-Madeleine Nendaz

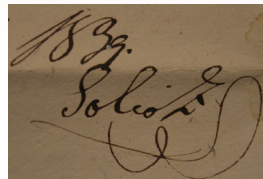
Georges Nendaz a été nommé syndic provisoire à l'assemblée communale d'Hérémece du 21 décembre 1814. Ce jour-là, Michel-Elie Sierro présentait aux autorités communales de 1814 un projet de nouvelle constitution communale en vue de l'admission du Valais dans la Confédération helvétique. En 1821, son épouse décède un jour après l'accouchement d'un enfant qui mourut à la naissance.

Le 9 juin 1838, Georges Nendaz emprunte « au Grand Châtelain (juge) Jean François Solioz de Vex la somme d'un louis d'une pièce d'argent prêté au vu de je notaire et témoins remboursable le onze novembre prochain avec son intérêt (...) » Il met sous hypothèque une vigne au

.....

lieu-dit « Petit Vuissoz » terre de Savièse. Cette dette sera acquittée le 9 novembre 1839 par son beau-fils Pierre de Théodule Bourdin.

Un « acte de rente » datant du 16 août 1839 nous donne quelques précisions sur la vie de Georges Nendaz. C'est aussi à ce moment-là qu'il demande à ses enfants des services en échange des biens qu'il leur cède.



Signature du « Grand
Châtelain » Solioz

« (...) a comparu Mr le Conseiller George Nendaz d'Hérémence, lequel considérant son infirmité corporelle se trouvant dans un âge avancé, ne pouvant plus guère se vouer au travail voulant plutôt se vouer au spirituel cède et abandonne à ses enfants George Nendaz et à sa fille Madeleine Nendaz épouse de Pierre Bourdin ici présents avec reconnaissance acceptant tous ses biens fonds sauf qu'il se réserve la jouissance des biens suivants (...) » En échange, ses enfants « s'obligent à lui fournir de la nourriture (tout est détaillé) et de lui payer ses dettes. » L'acte est signé par le notaire public Pierre Dayer.

Le 8 décembre 1843, Georges Nendaz fait un deuxième testament « institue pour mes héritiers universels mes deux enfants par égale part pour tous mes biens, je veux qu'ils puissent en jouir en toute propriété, lisez propriété et jouissance de tous mes biens par moitié comme ils sont déjà partagés. Clos à une heure du jour. Dont acte fait et payé au domicile de l'ancien châtelain Pierre Dayer à Hérémence et lues aux parties en présence ».

Génération 3 : Pierre Bourdin (1807-1893)

(Jean) Pierre Bourdin est né le 25 janvier 1807 à Prolin. Dans ce document daté du 11 mars 1831, Le curé Joseph Cyprien Gaudin atteste et déclare que ce qui suit est tiré mot à mot du livre des registres des baptêmes de la paroisse d'Hérémence:

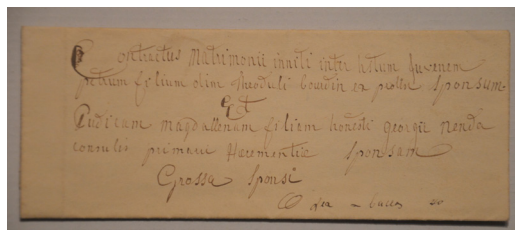
«Die vigesima quinta januarii anno millesimo octingentesimo-septimo, sacro regenerationis lavairo oblui Joannem Petrum Bourdin filium legitimum Theodule Bourdin de Prolin et Marguerita Dayer conjugum susceptoribus vero Joanne Petro Dayer et modesta Anna Maria Dayer... Dorsaz Parochus.»

Le 16 juin 1833, Pierre Bourdin épouse Marie-Madeleine Nendaz. De leur union naquirent cinq enfants : Madeleine, Jean-Pierre, Louise, Joseph-Marie et Jean-Antoine. La famille de Joseph-Marie (1849-1896) habite le premier étage de la maison familiale tandis que la famille Jean-Antoine (1856-1927), puis deux de ses filles résident à l'étage du haut jusqu'en 1959. Louise émigre avec sa famille en Amérique du Sud.

Il est conseiller municipal de 1849 à 1858 et vice-président de la commune d'Hérémence en 1857-1858.

Dans un document daté du 7 avril 1839, il est précisé que Pierre Bourdin est « chantre » :

Contrat de mariage de Pierre
Bourdin et Marie-Madeleine
Nendaz datant de 1833



« Convention faite entre Mr Mathieu Dayer président et Pierre Bourdin chantre domicilié en Prolin les deux d'Hérémence pour et au sujet d'une petite grange en Prolin sous le grenier dudit Bourdin et ses «frareches»»

Pierre Bourdin était agriculteur. Il cultivait notamment la vigne et possédait différentes parcelles et jardins entre Prolin et Hérémence. Il avait aussi du bétail. Parmi les documents, certains relèvent ainsi des éléments de l'activité agricoles

Le vigneron

Ainsi, le 1^{er} octobre 1827, Pierre Bourdin et d'autres habitants de Prolin reçoivent une autorisation de presser leur vin.

« ... Jean-Georges Bourdin conseiller de cette commune d'une part et, Jean Genolet (...), Joseph Marie Sierro (...) et Pierre fils de feu Théodule Bourdin du même lieu de l'autre part, le ci-devant dit Jean-Georges Bourdin il remet et cède à ces derniers le droit dans son pressoir situé dans sa maison lieu-dit Prolin de pouvoir presser leur vin à perpétuité...»

Le 29 juillet 1860, Pierre Bourdin fait « l'acquisition d'un huitième d'un bâtiment à Vuissè sur la commune de Savièse pour le prix de quinze francs ». Le bâtiment « consiste en une chambre et cuisine et cave avec trois dépendances attenantes ».

L'éleveur de bétail

Il devient copropriétaire avec ses sœurs d'un quartier de montagne à l'alpage d'Essertse.

« Moi Antoine Genolet au nom de sa femme Madeleine Bourdin et Pierre Bourdin de Prolin et ses deux sœurs Jeanne et Elisabeth tous les quatre ensemble, nous avons acheté un quartier de montagne en Essertse pour le prix de 24 écus bon et 20 batz le 22 du mois de février 1829.

Moi, Joseph Sierro de Prolin vendeur de cette montagne je confesse d'avoir reçu l'argent comptant. »

Quelques documents mettent aussi en évidence les liens familiaux entre Pierre Bourdin et sa famille.

Le 24 octobre 1833, il établit une convention avec son beau-père, Georges Nendaz. Elle précise leur indépendance quant à la gestion des alpages et mayens utilisés par la famille :

« Georges Nendaz, conseiller d'une part et d'autre part Pierre Bourdin son beau-fils, lesquels ont fait le convenu qu'ils n'auront désormais rien à se redemander pour les alpages de la montagne et mayen ainsi que toutes les journées faites par dit Bourdin au profit de Georges Nendaz. En conséquence ils n'auront plus rien à se demander en justice ni « dehon » pour tout ce qui concerne du mélange dès l'entrée du prédit Bourdin dans la maison de Nendaz jusqu'à son départ. Tel est fait en présence des témoins soussignés :

George Michel Logean témoin Mathieu Dayer vice-grand châtelain témoins »

Le 23 avril 1850, Pierre Bourdin échange avec Georges Nendaz, frère de son épouse, des biens situés à Hérémence et à Prolin.

« (...) ces échanges sont faits sous la garantie de fait et de droit de part et



d'autre et sous la clause d'investiture réciproque dès aujourd'hui. Ainsi fait le jour et date que dessus en présence des témoins qui signeront après les parties... Georges Nendaz déclare ne savoir écrire et fait la marque (IIIIIX\)

Pierre Bourdin Antoine Goÿe témoin Jean Mayoraz témoin.

Le 28 février 1853, Pierre Bourdin invite dans sa maison son frère Jean-Théodule Bourdin et Joseph Dayer. Ils établissent une convention qui règle la construction et la répartition des locaux d'une bâtisse.

«(...) Aujourd'hui le vingt-huit février mille huit cent cinquante-trois ont convenu comme suit, relativement à une place en Prolin appelé le vieux four de Prolin (...) ont convenu entre eux comme suit au sujet de la bâtisse projetée (...) Tel fait en présence des témoins en Prolin au domicile de Pierre Bourdin conseiller».

Signature de Pierre Bourdin

Enfin, une attestation d'un paiement à un menuisier datant du 7 mars 1842 peut nous laisser supposer qu'elle est en lien avec la construction du premier étage de la maison familiale édifiée cette année-là.

«Je soussigné par la marque domestique Jean Grégoire Mayoraz maître charpentier fils à feu Jean confesse et déclare d'être pleinement payé de Pierre Bourdin de Prolin pour la bâtisse qu'il lui a fait en Prolin, conséquemment lui passe pleine, et entière quittance».

Marie-Madeleine Nendaz (1814-1877), épouse de Pierre Bourdin

Certains documents de la boîte concernant des transactions entre Marie-Madeleine Nendaz et son frère Georges Nendaz.

Ainsi, le 14 novembre 1858, Marie-Madeleine vend à son frère Georges Nendaz « une chambre et cuisine avec les meubles y existant, situés au lieu dit y Sousses terre d'Hérémente provenant par hérédité de feu père de la venderesse, et confiné du levant par un sentier, du nord le chemin, du midi et couchant des sentiers ».

Ce jour-là, Georges Nendaz échange également avec sa sœur une vigne située « au lieu dit Sassey commune de Savièse » contre un jardin situé

proche de la maison de la chambre qu'il vient d'acheter.

Ce dernier texte daté du 12 octobre 1854 évoque un «Echange entre M. Madeleine née Nendaz épouse du conseiller Pierre Bourdin d'Hérémence et Marie Julienne née Debon femme de Jean Ambroise Luyet de Savièse» moyennant l'autorisation et la présence de leurs maris. C'était une autre époque !

«(...) ont comparu vertueuse Madeleine fille du Conseiller George Nendaz, accompagnée de son mari le Conseiller Pierre Bourdin (...) autorisant sa dite épouse tous deux domiciliés à Hérémence d'une part et vertueuse Marie Julienne fille de feu François Debon accompagnée de son mari Jean-Ambroise fils de feu Ambroise Luyet tous deux nés et domiciliés d'autre part, lesquelles avec l'autorisation de leurs dits maris respectifs ici présents, font l'échange qui suit, savoir (...) une pièce de vigne sise au lieudit Rézes (Rèzes) territoire de Savièse (...) En contreéchange dite Julienne alliée Luyet cède et abandonne à dite Madeleine alliée Bourdin une pièce de vigne sise au lieu-dit la Martignère (Martignière) territoire de Savièse. (...)»

Génération 4 : Joseph-Marie Bourdin (1849-1896)

Né le 21 octobre 1849. Il décède le 14 février 1896. Joseph Marie Bourdin épouse Jeanne Sierro (1846-1919) d'Euseigne. Un document nous précise qu'il devait s'occuper des biens de sa sœur Louise émigrée en Amérique.

Génération 5 et génération 6

Marie-Madeleine Bourdin (1873-1902), ses enfants Emile (1899-1963) et Madeleine (1901-1973) ainsi que la famille de sa sœur Marie-Jeanne Bourdin (1883-1913).

Marie-Madeleine Bourdin dite « la Régente »

Marie-Madeleine Bourdin est née le 18 avril 1873 à Prolin dans la maison familiale. C'était l'aînée de la famille. De 1888 à 1891, elle fréquente l'école normale des institutrices à Sion. De 1891 à 1898, elle est «Régente» à l'école des filles de «Villa» (Hérémence). Le 20 mai 1898, elle épouse Jean-Joseph Bourdin de Prolin. De leur union naquirent deux enfants, Emile et Madeleine. Selon le registre des décès, elle meurt de la tuberculose le 6 juin 1902 tout comme son époux en 1904.



Joseph-Marie Bourdin, son épouse Jeanne assis devant leurs deux filles Marie-Madeleine (à gauche) et Marie-Jeanne (à droite) avant 1896



Croix funéraire de Joseph Marie Bourdin

Emile Bourdin

Emile est né le 30 janvier 1899. Il étudie à l'école normale de Sion dès 1919 et devient instituteur. Il quitte la maison à la suite de son mariage avec Sidonie Gillioz (1901-1994) pour s'installer à Hérémence. Homme politique, il est élu au Conseil communal d'Hérémence en 1925 comme secrétaire puis comme président de 1929 à 1947. Député, il préside le Grand Conseil en 1942-1943. Emile meurt subitement à Sembrancher le 13 octobre 1963 au cours de l'assemblée des Groupements de populations de montagne.

Madeleine Bourdin

Madeleine est née le 6 mars 1901 à Prolin. Après le décès de sa grand-mère Jeanne Bourdin, elle soutient son frère Emile dans ses études. En 1928, elle épouse Victor Gauye (1901-1932) décédé à l'hôpital de Sion d'une péritonite mal soignée. L'électricité venait d'arriver dans la maison. Privée de revenu, Madeleine élève alors seule ses quatre enfants. Mon père, Paul Gauye (1928-2009), était l'aîné de la famille. Elle épouse en deuxième noce Maurice Genolet (1901-1981) et quitte le village de Prolin le 17 janvier 1940 pour s'installer à Euseigne où naquit leur fille. Dès ce jour, l'appartement familial reste inhabité jusqu'à la fin des années 1980. La maison menaçait alors de s'écrouler et des rénovations essentielles furent entreprises.



Emile Bourdin et sa sœur Madeleine

Madeleine meurt le 28 juin 1973 à l'hôpital de Sion des suites de complications cardiaques.

La famille de Marie-Jeanne Dayer née Bourdin, sœur de Marie-Madeleine Bourdin

Le frère de Marie-Madeleine décède jeune tandis que sa sœur, Marie-Jeanne Bourdin (1883-1913), épouse en 1908 Florentin Dayer (1883-1928). Alexandrine (1911-1990) est leur fille unique qui épousa en 1931 Paul Gauye (1907-2006), le frère cadet de Victor.

Les documents des cinquième et sixième générations sont des échanges épistolaires. Certains sont extraits d'archives familiales complémentaires à la fameuse boîte.



Paul Gauye (fils de Madeleine Bourdin) avec son petit-fils Vincent, à sa droite son oncle Paul Gauye (beau-fils de Marie-Jeanne Bourdin) devant la maison en 1998

Dans une lettre du 28 décembre 1889, la future « Régente » compte sur ses parents pour lui amener des affaires à l'internat de l'école normale des filles à Sion. Elle leur demande même d'amener du matériel pour une de ses camarades : « J'ai oublié de prendre du fil rouge, la coiffe et le chapeau, vous n'oubliez pas de me les apporter samedi. Vous tâcherez aussi d'acheter la toile pour faire une chemise pour Catherine Georges. Elle nous payera samedi. »

Marie-Madeleine avait beaucoup de lien avec son grand-papa Pierre. Elle écrit dans une lettre à ses parents le 17 mai 1890 : « (...) vous tâcherez d'amener en bas grand-papa au plus tôt, je me réjouis beaucoup de le revoir, et puis madame me demande à chaque moment s'il ne descend pas bientôt. Vous m'écrirez le jour qu'il descend, j'aimerais mieux que vous vinssiez un dimanche qu'un jeudi.... ».



Peu de temps après le décès de son épouse Marie-Jeanne, la première guerre mondiale éclate. Florentin Dayer est mobilisé aux frontières nationales. C'est pourtant le dernier « homme adulte » de la famille. Il doit alors confier sa fille Alexandrine, âgée de trois ans, à sa belle-mère. Jeanne Bourdin, 68 ans, élève alors seule ses petits-enfants. Pour loger sa fille Alexandrine dans la maison familiale, Florentin construit lui-même en 1914 une petite chambre en bois adossée à la partie en pierre à l'ouest de la maison et encore visible de nos jours. Quelques témoignages de cette période sont ainsi évoqués dans des échanges épistolaires entre Florentin et sa famille.

Il y a tout d'abord cette lettre datée du 1er août 1914 écrite par son neveu Emile Bourdin. Florentin venait d'être mobilisé. Elle montre les émotions de la famille restée au village qui a aussi dû subir les contraintes de la guerre lorsque «ses» mulets ont été mobilisés.

« Maintenant notre grand-mère est un peu remise de l'émotion qu'a causé votre départ et Alexandrine qui est en bonne santé et fort gaie ne cesse de parler tous les jours de vous. On a pris les mulets à nous, celui d'Antoine Bourdin, celui de Seppey Célestin, de Baptiste Bourdin et celui de Pierre Sierro. Donnez le plus souvent possible de vos nouvelles car nous attendons tous les jours qu'une lettre arrive. »

Une autre lettre datée du 5 septembre 1914 écrite par Emile Bourdin décrit les activités agricoles réalisées pendant une semaine par la famille Bourdin.

Prolin, le 5 septembre 1914,

Cher Oncle,

J'ai retardé un peu à vous écrire parce que nous avons été fort œuvrés ces jours derniers. Nous avons reçu votre honorable lettre avec beaucoup de plaisir car grand-mère commençait déjà à s'inquiéter de votre silence. Grâce à Dieu nous sommes tous en bonne santé et attendons avec impatience votre retour. Nous n'avons pas encore « trouvé » pour l'automne.

Pour le labourage, j'ai demandé à Jean-Pierre et Antoine, ils m'ont répondu que c'était pour un des trois jours de la semaine prochaine.

Samedi, Madeleine et Marie sont allées finir de cueillir les Tsauderei pendant que je suis allé au Liappey.

Lundi on n'a recueilli le foin des revers et le matin coupé le blé à Lavernerie avec Alexandrine et Marie.

Mardi on a recueilli le blé de Lavernerie et d'en bas de Levrtze avec le mullet de Seppey Elisabeth. On l'a tout mené au village.

Mercredi on a coupé et amené en ça le foin (...) d'en-bas de Levrtze. Ce jour-là le soir Marie et Alexandrine vous ont coupé l'ortie du Kibioche.

Jeudi on a fauché en haut d'Ayer et recueilli le blé du Kibioche.

Vendredi on a cueilli le regain d'en haut d'Ayer.

Si par hasard nous nous « trouverons » est-ce que nous devrions vendre une brebis. Ce que j'ai omis de vous dire jusqu'ici est que les poussins sont fort gais et il en est sorti 12. Alexandrine montre toujours un et l'appelle le vôtre. Lorsque vous aurez besoin de quelque chose vous nous le demanderez.

Tous à vous de cœur

Emile

Le 27 juin 1915, mobilisé à Tesserete, localité tessinoise, Florentin s'adresse ainsi à sa famille. « Tu m'envoyeras environ ½ livre de fromage plus tendre qui est au râtelier de la cave sous la chambre et environ ½ livre de lard qui est au grenier tu prendras le lard de la « zeppa » c'est-à-dire ce qui se trouve au ventre. Tu couperas pas trop jaune ce qui a à l'entour » sans oublier sa fille qui lui manque « Embrassement de ma part à ma fillette Alexandrine. Dites-lui que je ne passe pas un instant sans y penser. »

On relèvera particulièrement la localisation précise de la nourriture dans la cave. Les locaux de la maison de Prolin ainsi que le grenier étaient bien organisés !

Encore d'autres inédits ... « pour que le souvenir demeure » ...

La petite boîte de Prolin a surgi au XXI^e siècle au milieu d'un cortège de technologies numériques, dans un contexte culturel où les boîtes d'archives familiales font souvent place aux disques durs. L'agitation de notre siècle range dans l'oubli la vie quotidienne de la société agropastorale caractéristique du Valais jusqu'aux années 1960... Que reste-t-il dans la mémoire des descendants de Pierre Bourdin et Marie-Madeleine Nendaz de l'histoire de leur maison ancestrale ? Le décès prématuré de ses habitants l'a malheureusement précipitée dans l'oubli. La grande majorité de leurs descendants ne connaissent ainsi même pas l'existence de leurs aïeux. Mon père, en plus de cette boîte, m'a aussi transmis quelques photos de l'église d'Hérémenche dont il participa à la construction avec son entreprise de génie civil entre 1967 et 1971. Je demeure aussi fasciné par des cahiers d'école de mon arrière-grand-mère Marie-Madeleine Bourdin ainsi que par quelques-uns de ses dessins qui ont traversé le temps malgré son décès prématuré. Parmi eux, une illustration au crayon représentant le hameau « La Cerise », situé en face de Prolin. En 2021, le balcon de la maison familiale est similaire au point de vue qu'elle adopta pour réaliser sa modeste œuvre.

Ainsi, pour ma part, lorsque je traverserai « La Cerise » ou Hérémenche et sa fameuse église cinquantenaire depuis cette année, après avoir quitté Prolin, je raviverai notamment le souvenir de mon père et de sa grand-mère, tous deux descendants de Pierre et Marie-Madeleine Bourdin, commanditaires de leur maison natale.



Cerise, vers 1888-1889.
Dessin de Marie-Madeleine
Bourdin

Sources

DAYER Camille. *Hérémente, Notices d'archives et souvenirs*, 1984

Site https://recensements.vallesiana.ch/iiif/CH-AEV_3090_1798_Heremence

Recensement 1798

VENETZ Annie-Moria. Bulletin AVEG 2012, *Allô ! Allô ! Ici Prolin un village qui ne veut pas mourir*, 2002

Site <https://www.anniviers.org/fr/inventaires-patrimoine-bati-308.html>

MAYORAZ Hervé. Bulletin AVEG 2012, *Familles d'Hérémente*

Etat du conseil municipal, des juges et des vice-juges de la commune d'Hérémente, (1848-1976)

DAYER Camille In: Annales valaisannes : bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand, 1980, pp. 85-100

Site <https://search.ortsnamen.ch/fr>

DAYER Emile. *Rêves et réalités d'autrefois Hérémente Val des Dix*, Ed. A la Carte, 1999

Archives cantonales BNP



Construction de l'Eglise d'Hérémente , 6.9.1970,
montée des cloches après la bénédiction



Le patronyme Bonjean provient d'une coutume qui, jadis à Vouvry, caractérisait les diverses branches de la famille Coppex par des surnoms – Coppex Bonhomme, Coppex Bonjean, Coppex Chavallon, Coppex Collomb – lesquels se sont finalement substitués au patronyme primitif. L'un d'eux, Emmanuel Bonjean, s'est particulièrement distingué dans le cadre de l'émancipation du Bas-Valais. Il voit le jour à la veille de l'affranchissement du Bas-Valais du joug de la République des VII-Dizains; après une enfance marquée par le chagrin de la perte de ses parents et une adolescence à la recherche de sa voie, Emmanuel va consacrer sa vie au service de son pays notamment par son engagement pour l'égalité des droits.

Emmanuel Bonjean (1795-1840)

Emmanuel Bonjean, l'aîné d'une fratrie de quatre enfants¹, voit le jour à Vouvry le 28 novembre 1795 ; son enfance est plutôt triste, il est âgé de cinq ans lorsqu'en février 1801 sa maman Marie-Rose, née Vuadens, décède et à dix-neuf ans, début janvier 1814, son père François quitte ce monde. Les métiers de l'agriculture ne le tentent pas, il ressent plutôt quelque affinité pour une carrière ecclésiastique. C'est ainsi qu'à l'âge de onze ans, au printemps 1805, il entre comme pensionnaire chez les Trappistes de la Valsainte (Fribourg) mais après quelques malencontreuses expériences, il se rend compte que la vie monacale ne lui convient guère.



Emmanuel Bonjean Grand châtelain du dizain de Monthey ©Famille Vital Cornut.

1. Joseph-Antoine (1798-1865), François-Hyacinthe I (1799-1800) et François-Hyacinthe II (1801-1860).

.....

Dès lors, les circonstances aidant – Napoléon vient d'annexer le Valais pour en faire le Département du Simplon – le 17 juin 1813, Emmanuel va se frotter au métier des armes en s'enrôlant dans le 4^e régiment du corps des Gardes d'honneur de l'empereur. Dans cette conjoncture, avec Etienne-Nicolas Bruchez de Bagnes, Pierre Torrent de Monthey et quelques autres valaisans, il entreprend alors le long périple de la campagne napoléonienne qui va les conduire jusqu'aux rives de l'Elbe pour se terminer à Leipzig, en octobre 1813, avec la bataille des Nations.

À l'issue de cette épopée militaire et après divers menus emplois, Bonjean enseigne pour quelque temps dans un pensionnat à Fribourg. Puis, c'est une nouvelle aventure avec l'épopée autrichienne¹. Fin mai 1816, il arrive à Vienne pour occuper un poste de précepteur dans une famille de commerçants. C'est à cette période qu'il rédige *Coup d'œil historique, topographique sur la république et canton du Vallais [sic]*², un précis d'histoire qui va lui servir de support pour ses diverses conférences. Au cours de son séjour viennois il fait la connaissance de compatriotes helvétiques, notamment Jakob Gallus Baumgartner qui effectuait ses études de droit. Les deux hommes se retrouveront deux décennies plus tard lorsque Baumgartner, devenu conseiller d'État saint-gallois, interviendra en qualité de commissaire fédéral dans la tourmente qui affecte le Valais. À Vienne, Bonjean crée une société littéraire, mais le chancelier Metternich, à l'affût de toute velléité d'émancipation démocratique, suspecte ce cercle d'abriter les activités d'une société secrète³. Bonjean va dès lors faire connaissance avec les geôles viennoises avant d'être renvoyé vers la Suisse en septembre 1820. Un an plus tard, le 3 septembre 1821, Emmanuel Bonjean épouse Marie, née Fumey. Sept enfants naîtront de leur union.

C'est ensuite dans le domaine de l'enseignement qu'Emmanuel Bonjean va consacrer son temps. Il accepte un poste d'enseignant à l'école générale de Vouvry où il introduit l'enseignement mutuel. Il s'agit d'une

1. Anne-Brigitte Donnet a publié dans les Annales valaisannes 1986 une transcription des Souvenirs d'Emmanuel Bonjean (manuscrit d'un millier de pages) sous le titre *Voyage de Schaffhouse à Vienne en Autriche*.

2. Avant 1839 le toponyme Vallais s'orthographiait avec deux « l », il sera modifié en « Valais » par décision de la Constituante lors de la séance du 29 janvier 1839.

3. Dans une contribution intitulée *Valaisans en Autriche* publiée dans les Annales valaisannes en 1938, Jules Bernard Bertrand évoque cet incident comme « une histoire de cagoulard ».

.....

méthode avant-gardiste où la classe est divisée en petits groupes correspondant au niveau de progression des élèves, chacun étant aidé par un élève d'un niveau plus avancé. Quelques années plus tard, il contribue à l'élaboration de la première loi scolaire. Enfin, l'apprentissage du droit chez son ami montheysan Pierre Torrent lui confère le brevet de notaire en 1822, une compétence qui le désigne pour assumer successivement les charges de châtelain de Vouvry (1827 à 1830), puis de vice-grand châtelain (1832 à 1834) et enfin celle de grand châtelain du dizain de Monthey (1840)¹.

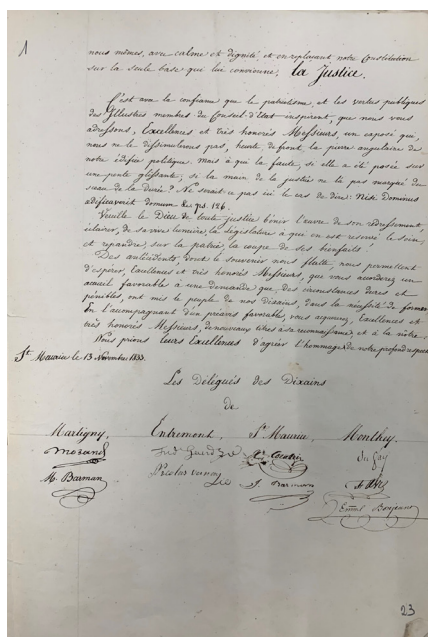
Son caractère empreint de justice et d'égalité le conduit à participer activement au mouvement bas-valaisan de la régénération politique (réforme constitutionnelle) dont il sera l'un des plus actifs promoteurs. Le 8 janvier 1838, le collège électoral du dizain de Monthey le désigne, avec sept autres députés, pour assister à la session prorogée de la Diète du 14 janvier 1839. Devant l'inertie du Gouvernement à accepter leur requête pour une égalité des droits, les Bas-Valaisans avaient décidé de se présenter en nombre proportionné à la population. Lorsque le lendemain, la Diète se forme en une Constituante, Emmanuel Bonjean assure également la fonction de secrétaire et contribue activement à l'élaboration de la Constitution du 30 janvier 1839. Le 11 mars il est élu au Grand Conseil.

Emmanuel Bonjean, c'est aussi une belle plume. Il est le rédacteur et l'un des signataires du *Mémoire du 13 novembre 1833*, l'acte fondateur de la régénération politique pour réclamer l'égalité des droits entre les deux parties du canton avec notamment une représentation à la Diète proportionnée à la population. Dans le combat qui oppose les adeptes du progrès aux partisans du statu quo, avec quelques-uns de ses amis – Pierre-Louis Dufay, Michel-Hyppolite Pignat, Pierre Torrent, Félix Pottier, etc. – il signe la *Réponse au prétendu Démophile*, un libelle pour contester les accusations publiées dans le *Démophile*, une diatribe d'un anonyme opposé à la révision constitutionnelle qui dénonce ces «faux libéraux» qui «foulent aux pieds le pacte de 1815» pour lui substituer une charte qui englobera la religion. En mai 1839, Bonjean cosigne avec le président du Conseil d'État Janvier de Riedmatten une brochure

1. Le châtelain est le juge de première instance à l'échelon communal pour les causes civiles ; le grand châtelain préside le tribunal de dizain, il est assisté du vice-grand châtelain. Le 18 janvier, les Constituants décidaient de remplacer le vocable «dizain» par «district» ; en deuxième lecture, le 29 janvier, ils rétabliront «dizain» dans la constitution ; «district» sera adopté en 1848.

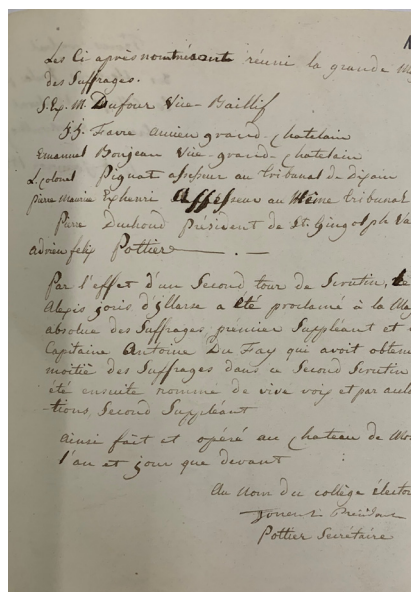
intitulée *Le Conseil d'État du canton du Valais à ses chers et fidèles Confédérés* pour leur exposer la complexité de la régénération politique en Valais.

Dans la soirée du 15 décembre 1840, âgé de quarante-cinq ans, alors qu'il vient de quitter Monthey pour rejoindre son domicile de Vouvry, arrivé à Vionnaz il est pris d'un malaise et décède brutalement¹. Le Valais est orphelin d'un citoyen éclairé qui a œuvré sa vie durant pour l'égalité civique.



Protocole du collège électoral du dizain de Monthey du 8 janvier 1838 (AEG 1001-17 Protocole de l'Assemblée constituante 1839).

Dernière page du Mémoire du 13 novembre 1833 avec la signature de Bonjean. (AEG DI 57.3.2)



1. Le 30 décembre 1840, à Monthey, le major Antoine Du Fay est élu à la fonction de grand-châtelain en remplacement du défunt Bonjean cf. *L'Écho des Alpes* du jeudi 7 janvier 1841, p. 2.

François Eugène Bonjean n. 29.12.1774 #2 Vouvry, VS, Suisse m. 13.04.1795 Vouvry, VS, Suisse d. 06.01.1814 Vouvry, VS, Suisse	Jean-François Bonjean n. 16.04.1743 #4 Vouvry, VS, Suisse m. 30.07.1770 Sion, VS, Suisse	Jean Bonjean n. 10.04.1708 #8 Vouvry, VS, Suisse m. 13.09.1739 Vouvry, VS, Suisse d. 02.04.1762 Vouvry, VS, Suisse	Claude Bonjean n. ENV 1680 #16 m. 14.07.1706	Anne-Marie Pignat n. 16.03.1685 #17 d. 18.01.1759	Gaspard Rossier m. 11.09.1710 #18 d. 01.01.1735	Jeanne-Marie Torrenté d. 13.11.1721 #19
Emmanuel Bonjean n. 28.11.1795 #1 Vouvry, VS, Suisse m. 03.09.1821 Vouvry, VS, Suisse d. 15.12.1840 Vionnaz, VS, Suisse Conjoint/e : Marie Fumey	Elisabeth Melley n. 28.09.1744 #5 Vouvry, VS, Suisse inh. 02.01.1814 Vouvry, VS, Suisse	Jean Melley n. 30.04.1712 #10 Vouvry, VS, Suisse m. 10.08.1744 Vouvry, VS, Suisse d. 29.01.1787 Vouvry, VS, Suisse	Claude Melley n. 02.08.1675 #20 m.	Marie Levet n. ENV 1675 #21 d. 05.05.1747	Jean Pignat n. 13.07.1691 #22 m. 18.02.1716	Péronne Brouze n. ENV 1698 #23 d. 18.11.1767
Marie-Rose Vuadens n. 28.10.1777 #3 Vouvry, VS, Suisse d. 18.02.1801 Vouvry, VS, Suisse	Joseph Vuadens n. 18.11.1741 #6 Vouvry, VS, Suisse m. 24.02.1767 Vouvry, VS, Suisse d. 27.07.1807 Vouvry, VS, Suisse	Joseph Vuadens n. 09.01.1708 #12 Vouvry, VS, Suisse m. 12.02.1741 Vouvry, VS, Suisse d. 1780 Vouvry, VS, Suisse	Jean Vuadens #24	Jacobée Planchamp n. ENV 1673 #25		
Rose Borgeat n. 24.12.1741 #7 Vouvry, VS, Suisse inh. 07.01.1816 Vouvry, VS, Suisse	Jeanne-Marie Mariaux n. #13 Vionnaz, VS, Suisse d. 11.08.1788 Vouvry, VS, Suisse	Claude Borgeat n. 05.02.1689 #14 Illarsaz, VS, Suisse m. 21.01.1733 Vouvry, VS, Suisse d. 23.06.1752 Vouvry, VS, Suisse	Maurice Borgeat m. 25.11.1681 #28 d. 22.07.1728	Claudine Meillat-Cudera d. 28.03.1724 #29	Claude Coppex-Bonjean n. 26.04.1667 #30 m. 07.02.1697 d. 10.04.1713	Marie Gentil n. ENV 1658 #31 d. 30.10.1716

Sources : Guy-Bernard Meyer

Sources

- AEV 1001-17. *Protocole de l'Assemblée constituante et du Grand Conseil*, 1839.
Annuaire de la République et Canton du Valais ...
Armorial valaisan
Site Internet de l'AVEG.
- BONJEAN Emmanuel. *Coup d'œil historique, topographique sur la république et canton du Vallais [sic]*, AEV ms litt., pp.109-162.
- CORNUT Albert. «*Emmanuel Bonjean*» dans *Petites Annales valaisannes*, 1930.
- DONNET Anne-Brigitte. «*Emmanuel Bonjean – Souvenirs de jeunesse (1795-1822)*» dans *Annales valaisannes*, 1986.
- GAGLIARDY Jocelyne et LUY Marie-Madeleine. *L'enseignement mutuel en Valais : miroir et champ de bataille d'une société 1820-1830*, mémoire de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Genève, juillet 1988.
- LEVET Clovis. *Vouvry à travers les âges* dans *Annales valaisannes*, 1930.
- RIBORDY Louis. *Documents pour servir à l'histoire contemporaine du canton du Valais*, Sion, 1885.
- DE RIEDMATTEN Janvier. *Emmanuel Bonjean, Le Conseil d'État du canton du Valais à ses chers et fidèles Confédérés*, Imprimerie Calpini-Albertazzi, Sion, 1839.
- RILLIET DE CONSTANT Louis. *Une année de l'histoire du Valais*, Genève, 1844.
- Anonyme. *Démophile ou conspiration tendant à asservir les Bas-Valaisans*, 1833.
- BONJEAN Emmanuel. *Réponse au prétendu Démophile ou Les calomniés sous-signés*, Genève, 1833.
- Bulletin des séances de la Constituante de 1839*, L'Écho des Alpes.

[Les] de Rivaz



Coupé d'azur au lion issant d'or, et de gueules au chevron d'or surmontant un croissant d'argent.

Famille patricienne valaisanne, probablement originaire d'Evian où les Derivaz (graphie primitive) étaient bourgeois au XII^e siècle, ou de Saint-Maurice. Le premier Derivaz mentionné dans les registres de Saint-

Gingolph est Pierre, en 1337. Neuf générations dont l'intérêt historique est plutôt local se succédèrent jusqu'au XVII^e siècle Les Rivaz commencèrent alors leur ascension sociale avec Etienne (1675-1753), notaire, qui conclut en 1702 un mariage avantageux avec Anne-Marie Cayen, sœur d'un avocat au Sénat de Savoie. De leurs deux fils, Pierre fut l'ancêtre de la branche aînée, Charles Joseph de la branche cadette. Etienne obtint de la République des VII dizains, pour lui et ses descendants, des lettres de «franc patriote» (citoyenneté valaisanne) pour le récompenser des liens profitables qu'il entretenait avec les sujets savoyards du roi de Sardaigne.

La famille acquit la seigneurie du Miroir, près d'Amphion, au début du XVIII^e siècle. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les descendants d'Etienne scindèrent leur nom pour se distinguer des autres Derivaz, dont le

patronyme existe encore dans le Bas-Valais au début du XXI^e siècle. Les deux branches des Rivaz se distinguèrent avec Charles Emmanuel, Anne Joseph, Pierre Emmanuel Jacques ou Isaac. En 1823, le roi de Sardaigne éleva Charles Emmanuel au rang de comte à titre héréditaire. Les Rivaz influencèrent la politique locale et cantonale, notamment Charles Emmanuel lors de la période allant de 1790 à 1815 qui coïncide avec l'entrée du Valais dans la Confédération. Des quatre fils de Pierre, aucun n'eut de descendant et la branche aînée s'éteignit en 1836 avec Anne Joseph. Les Rivaz actuels de la ligne patricienne descendent de Charles Joseph.



Coupé d'azur au lion issant d'or, et de gueules au chevron d'argent surmontant un croissant du même, le tout entouré d'une bordure de gueules chargée en chef du signe des chevaliers de l'Empire.

D'après la notice parue dans le *Nouvel Armoirial valaisan*, 1984

Pierre de Rivaz ou la mémoire familiale

2021
Bulletin
31

JEAN-HENRY PAPILLOUD

À la fin novembre 1969, quelques journaux de Suisse romande parlent d'un ingénieur valaisan qui a fait toute sa carrière en Allemagne et en France ; ils annoncent la disparition de Pierre de Rivaz, décédé dans la « lointaine Bretagne », pour reprendre l'expression du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*¹.

Dans la famille de Pierre de Rivaz, il y a beaucoup d'hommes politiques, dont son grand-père, Charles, Conseiller d'Etat de 1871 à 1881, lui-même petit-fils du Grand Baillif Charles-Emmanuel. Il y a aussi un inventeur, Isaac, célèbre pour avoir fait breveter son moteur à explosion en 1807, ainsi que deux historiens connus, son arrière grand-oncle, Anne-Joseph, et son propre frère Paul.

Né le 27 juin 1886 dans un milieu aristocratique sédunois, Pierre a davantage hérité de la fibre technique familiale. Son père, Paul de Rivaz, est un homme de terrain. Il fait partie des premières volées d'étudiants de l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich. Ingénieur cantonal, il poursuit les travaux d'endiguement du Rhône, ce qui explique sa présence au centre du fameux tableau de Raphaël Ritz sur la digue du fleuve à Rarogne en 1888. Par ailleurs, à côté de routes et de ponts construits, il réalise en 1895 le fameux bisse-siphon de Montorge qui amène les eaux de la Sionne, dérivées par le bisse de Lentine, au sommet de la colline qui domine l'ouest de la ville.

De l'union de Paul de Rivaz (1853-1905) et de Marie Ribordy (1862-1942) naissent quatorze enfants, dont neuf filles. En 1905, le père de famille meurt. Pierre, l'aîné, a 19 ans ; Simone, la petite dernière, 2 ans. Entre le grand frère et les membres de la fratrie, les sœurs en particulier, se tissent des liens profonds et une complicité remarquable qui se lit dans les nombreuses photographies réalisées dès 1903.

1. *NF*, 25 novembre 1969, p. 13. *La Liberté* consacre un entrefilet au disparu le 26 novembre 1969, p. 7.

Les enfants de Paul de Rivaz (1853-1905) et de Marie Ribordy (1862-1942)¹

- Pierre (1886-1969) ∞ Hélène de Riedmatten (1895-1977), 6 enfants : Jean, François, Chantal, Paul, Geneviève, Pierre.
- André (1887-1958) ∞ Léonie Aymon (1894-1974), 4 enfants.
- Paul (1888-1959) ∞ Valentine Binder (1893-1957), 2 enfants.
- Marguerite (1889-1962).
- Marcelle (1891-1983).
- Elisabeth (1892-1971) Sr Emilie de St-Vincent de Paul.
- Jean (1893-1914).
- Marie (1895-1981) Sr Marie de St-Paul des Franciscaines de Ste-Marie des Anges.
- Suzanne (1896-1988) ∞ Adrien de Werra (1880-1942), 3 enfants.
- Françoise (1897-1974) ∞ Henri Pellissier (1893-1969), 8 enfants.
- Germaine (1899-1990).
- Anne (1901-1964) ∞ Louis Bruttin (1896-1971), 6 enfants.
- Benjamin (1902-1904).
- Simone (1903-1974) ∞ Charles Allet (1904-1989), 6 enfants.

Après ses études au collège de Sion, Pierre de Rivaz entame une formation universitaire à Karlsruhe, obtient un diplôme d'ingénieur électricien en 1910, effectue des stages de formation à Nancy et Brigue, puis travaille chez Siemens à Berlin en 1913-1914. Entre 1915 et 1920, il est en Savoie, employé de la société Aluminium Français à Chambéry, puis dans une exploitation forestière sur le mont Revard, près d'Aix-les-Bains,



pour laquelle il met au point un système de transport de bois par téléphérique.

Autoportrait dans sa chambre d'étudiant, Sion, vers 1910
© Pierre de Rivaz,
MV - Martigny.

1. Généalogie établie par Bernard de Torrenté.

De 1920 à 1936, Pierre de Rivaz est ingénieur dans la Société des Hauts-Fourneaux et des Aciéries de Saint-Ingbert dans la Sarre. Au rattachement du territoire au III^e Reich, il quitte Saint-Ingbert pour prendre la direction d'une petite fabrique à Sarreguemines. Employé de la Société Lorraine des Établissements de Dietrich à Lunéville dès 1939, il est plus tard détaché pour contrôler le travail des Français dans les usines allemandes. Après la guerre, son parfait bilinguisme le sert dans les missions qu'il effectue pour le Ministère de la Reconstruction à Baden-Baden et à Fribourg-en-Brisgau. Il est alors chargé des relations de la France avec les entreprises allemandes contraintes de fournir des réparations de guerre.

En 1951, il prend sa retraite qu'il passe en Bretagne, dans son domaine de La Picaudais, près de Saint-Père (Ille-et-Villaine), où il décède le 19 novembre 1969.

Le photographe de la vie familiale¹

Pierre de Rivaz n'a pas marqué l'histoire par son activité d'ingénieur. Il est maintenant connu par ses réalisations de photographe, depuis que son œuvre, ignorée de son vivant, a été mise en valeur à partir des années 1990² par le Centre valaisan du film et de la photographie³.



Le baptême de la poupée, Sion vers 1906. Simone, Anne, Germaine, Françoise, Marie, Jean et Suzanne de Rivaz portent le deuil de leur père, mort en 1905.

© Pierre de Rivaz,
MV - Martigny.

1. Cet article se base sur des textes et des informations que j'ai publiés dans le livre Pierre de Rivaz, *Photographies. La mémoire familiale*, Ed. Champ visuel et *Annales valaisannes*, 1999, 168 pages (voir : www.shvr.ch).

2. Expositions de photographies à Martigny, Sion, Monthey en 1997-1999 et publication du livre cité.

3. Aujourd'hui Médiathèque Valais - Martigny.

Pierre est vraisemblablement initié à cet art par Pantaléon Binder, frère de Marie, qu'il connaît bien puisqu'il lui demande de photographier les invités de son mariage. Il a certainement aussi partagé des expériences avec un Pierre-Marie de Riedmatten (1832-1906) ou son cousin Augustin de Riedmatten (1868-1948), tous les deux professeurs au collège et photographes amateurs.

Contrairement aux approches quasi ethnographiques d'un Charles Krebsler ou d'un Albert Nyfeler, Pierre de Rivaz est avant tout un grand photographe de l'intimité et des loisirs. Il faut dire qu'il a sous la main des modèles extraordinaires. Substitut du père, l'aîné de la famille a un rapport particulier avec ses frères et sœurs et cela se retrouve dans ses clichés. « Ici, la photographie n'est pas une simple usine à souvenirs. C'est un rite, une communion. Un moyen de se retrouver tous ensemble et de se sentir exister les uns à côté des autres. Cela nous vaut une série d'instantanés d'une rare intimité »¹. En somme, comme d'autres tiennent leur journal intime, le photographe fixe ses souvenirs sur la pellicule.



Mariage de Pierre de Rivaz et d'Hélène de Riedmatten, Sion, 1918

© Pantaléon Binder, MV - Martigny.

1. Pierre de Rivaz, *op. cit.*, p. 12.

.....

Durant toute sa vie Pierre de Rivaz a gardé des contacts étroits avec le Valais et sa famille au sens large. En 1918, il épouse Hélène de Riedmatten, « sédunoise d'ascendance et de goût français »¹.

Le couple a six enfants. Avec eux, il revient régulièrement en visite dans la vallée du Rhône et il maintient la tradition du séjour d'été aux Mayens-de-Sion. Et Pierre éprouve, avec ses enfants, au moyen d'appareils plus légers, le besoin de capter les moments heureux, et qui le sont parce que partagés. Nous retrouvons donc des images qui ont un air de déjà vu : jeux dans le jardin, groupe surpris dans les mille et une situations de la vie quotidienne... Placée dans les mêmes lieux et les mêmes circonstances, la deuxième génération reproduit les gestes et les attitudes de la première². « Tout naturellement, les photographies font partie des moyens de communiquer, de se donner des nouvelles, de se rappeler de bons souvenirs vécus ensemble devant le chalet familial, sur les chemins des alpages, au bord des étangs ou du bisse »³.

« S'il est essentiellement intime et familial, le regard que Pierre de Rivaz jette autour de lui nous donne aussi des informations sur la société de son époque. Une chose frappe d'emblée : les différences sociales sont fortement marquées. Entre le paysan et le citoyen, le riche et le pauvre, il y a une distance importante. Les contrastes se marquent avec évidence dans l'aspect extérieur, car les habits sont encore des signes distinctifs de la classe sociale. Tout comme l'aspect physique qui montre que, suivant le milieu, la vie n'utilise pas les hommes et les femmes à la même vitesse. Les regards et les expressions, enfin, témoignent d'un fossé entre les mondes qui coexistent dans la société de l'époque »⁴.

L'œuvre du photographe ne nous touche pas seulement par les sujets représentés. Pierre de Rivaz a du talent. Il a en particulier un sens aigu de la composition et de la mise en scène. Emouvante et esthétiquement forte, son œuvre ne se réduit pas à de simples souvenirs classés dans des albums familiaux destinés à un cercle restreint. Leur portée et les enseignements que nous pouvons en tirer justifient de les placer dans la besace des historiens. Effectivement, le regard du photographe nous

1. Selon Jacques Allet, *Idem*, p. 6

2. De nombreuses photographies de Pierre de Rivaz sont consultables en ligne sur le site de la Médiathèque Valais - Martigny (<https://archives.memovs.ch/>).

3. Pierre de Rivaz, *op. cit.*, p. 12.

4. *Idem*, p. 12-15.

« amène à voir et à découvrir non seulement le décor de la vie quotidienne, mais cette vie même dans ce qu'elle a de plus banal et donc de plus représentatif. Au-delà du charme captivant qui émane des images que nous a laissées un photographe remarquablement doué, c'est toute notre approche de la société d'une époque qui s'en trouve enrichie. »¹

À ce titre, il convient de saluer ici le geste généreux de la famille de Rivaz, qui, grâce à l'entremise efficace de Marie-Jo, nièce de Pierre, et Bernard de Torrenté, a mis ces documents à la disposition du public. Elle a compris que pour durer dans la mémoire et dans l'histoire, il faut partager, avec le plus grand nombre, les archives familiales quand elles ont aussi, comme ces photographies, une valeur universelle.



Les neuf sœurs de Rivaz, Sion, vers 1906. Dans le sens des aiguilles d'une montre en partant de la gauche : Françoise, Marie, Marcelle, Marguerite, Elisabeth, Suzanne, Germaine, Anne et Simone de Rivaz.

© Pierre de Rivaz, MV - Martigny.

1. Pierre de Rivaz, *op. cit.* p. 16.

Charles Emmanuel de Rivaz 31

n. 21.10.1753 #16
m. 09.12.1776
d. 03.08.1830

Julie Catherine de Nucé

b. 21.07.1759 #17
d. 1834

Joseph du Fay de Lavallaz

n. 28.07.1758 #18
m. 11.10.1785
d. 09.04.1834

Madeleine de Courten

n. 24.07.1768 #19
d. 11.06.1832

Léopold de Sépibus

n. 20.11.1759 #20
m. 21.05.1786
d. 05.07.1832

Jeanne de Kalbermatten

n. 12.08.1766 #21

Alphonse de Kalbermatten

b. 27.07.1762 #22
m. 30.03.1788
d. 17.04.1795

Marie-Josèphe Barberini

b. 12.10.1766 #23
d. 21.11.1818

Jean-Pierre B. Ribordy

n. 03.05.1770 #24
m. 24.06.1792
d. 13.01.1801

Marie-Barbe Sixt

n. 03.11.1772 #25
d. 18.01.1836

Pierre Joseph Dallèves

b. 16.01.1752 #26
m. 08.02.1785
d. 22.09.1811

Marie-Madeleine Emonet

n. 02.08.1750 #27
d. 21.11.1803

Jean-Joseph Bruttin

n. 05.04.1750 #28
m. 11.06.1783
d. 07.12.1816

Marie-Josèphe Rambaux

inh. 02.02.1792 #29

Joseph Ignace de Werra

n. 1769 #30
m. 19.07.1790
d. 1796

Marie-Sophie Adélaïde du Fay

n. 26.02.1772 #31
d. 1850

Charles Louis Marie de Rivaz

b. 18.03.1796 #8
St-Maurice, VS, Suisse
m. 15.11.1821
Sion, VS, Suisse
d. 12.12.1878
Sion, VS, Suisse

Elisabeth du Fay de Lavallaz

b. 29.11.1793 #9
Sion, VS, Suisse
d. 25.06.1857
Sion, VS, Suisse

Gaspard de Sépibus

n. 21.07.1788 #10
Mörel, VS, Suisse
m. 04.11.1814
Sion, VS, Suisse
d. 01.07.1877
Sion, VS, Suisse

Anne-Marie de Kalbermatten

b. 16.04.1791 #11
Sion, VS, Suisse
d. 17.04.1835
Sion, VS, Suisse

Pierre Joseph Ribordy

n. 09.03.1797 #12
Sembrancher, VS, Suisse
m. 1820
Sembrancher, VS, Suisse
d. 22.10.1849
Sembrancher, VS, Suisse

Marie-Josèphe Dallèves

n. 25.05.1793 #13
Sembrancher, VS, Suisse
d. 24.01.1848
Sembrancher, VS, Suisse

Ignace Bruttin

b. 14.03.1787 #14
Sion, VS, Suisse
m. 21.01.1815
Sion, VS, Suisse

Marguerite de Werra

n. 1794 #15
d. 05.04.1867

Charles de Rivaz

n. 25.09.1822 #4
Sion, VS, Suisse
m. 17.08.1849
Sion, VS, Suisse
d. 30.10.1883
Sion, VS, Suisse

Marie de Sépibus

n. 1823 #5
Mörel, VS, Suisse
d. 24.04.1914
Sion, VS, Suisse

Paul de Rivaz

n. 09.12.1853 #2
Sion, VS, Suisse
m. 25.08.1885
Sion, VS, Suisse
d. 14.06.1905
Sion, VS, Suisse

Pierre de Rivaz

n. 25.06.1886 #1
Sion, VS, Suisse
m. 11.04.1918
Sion, VS, Suisse
d. 19.11.1969
Saint-Père, 22, France
Conjoint/e : Hélène de Riedmatten

Antoine Ribordy

n. 17.01.1826 #6
Sembrancher, VS, Suisse
m. 19.10.1854
Sion, VS, Suisse
d. 14.03.1888

Marie Ribordy

n. 17.02.1862 #3
Sion, VS, Suisse
d. 16.02.1942
Sion, VS, Suisse

Marie Bruttin

n. 1832 #7
St-Léonard, VS, Suisse

Sources : Guy-Bernard Meyer

Après ma lecture de la « Chronique de la famille Bützberger »

PIERRE TARAMARCAZ-ROCHAT

Je viens de lire la brochure *Chronique de la famille BÜTZBERGER, souche valaisanne* où Jean Bützberger a présenté, en 1983, le résultat de ses recherches sur sa famille. C'est fouillé et fort documenté. Si j'ai eu beaucoup de plaisir à la lire, si j'ai appris beaucoup de choses sur la généalogie et l'héraldique, je me demande, vu l'évolution des mœurs et du droit familial, comment aujourd'hui une telle recherche doit être menée. Je me demande aussi comment les résultats doivent être transcrits notamment en y donnant une place aux femmes, filles et mères qui elles aussi transmettent le nom et devraient donc aussi être mentionnées.

Le texte qui suit n'est pas un résumé fidèle de la chronique, encore moins une analyse, mais une présentation où j'insère des remarques et des questions d'ordre général, avec parfois mon étonnement de béotien.

La brochure de 80 pages :

- contient l'arbre généalogique de la branche valaisanne de cette famille. Présenté artistiquement sur une grande feuille de 40 par 40 cm, l'arbre montre fidèlement la succession des générations qui, à partir du couple souche Bendicht Bützberger et Rosa Küngold marié en 1606, à Bleienbach, canton de Berne, a mené à la branche valaisanne. Cet arbre qui, comme en général tous les arbres, devient de plus en plus fourni et de plus en plus complexe, s'ouvre sur quelques branches dont deux, celles d'Alain et de Bertrand, montre que la branche valaisanne peut se poursuivre ;
- contient une table généalogique contenant de nombreux renseignements et précisions sur les personnes de l'arbre ;
- contient une dimension pédagogique, auteur conscient de la spécificité du sujet pour ses lecteurs, en premier lieu les membres de la branche valaisanne de la famille Bützberger ;
- présente quelques connaissances de bases de la généalogie, dont notamment la différence entre table et arbre généalogiques. Il faut dire que, pour le non-initié, il y a une petite réflexion à faire, vu la contradiction apparente entre les termes et le graphisme. En effet,

un arbre tel celui de Jessé présentant à partir du sol et toujours plus haut les différentes générations successives jusqu'à Jésus, est appelé « arbre descendant » ;

- donne quelques définitions héraldiques permettant, entre autres, de saisir la description des blasons de la famille Bützberger ;
- puis, espérant que d'autres feront ce chemin, donne quelques conseils sur la manière de mener des recherches dans ce domaine ;
- Et enfin la chronique de la famille de la commune d'origine, Bleienbach, à celle de Grimisuat où les représentants mâles de la famille, lignée valaisanne, ont reçu la Bourgeoisie.

Arbre de Jessé,
Gallardon

Le chemin vers la connaissance, vers la récolte de renseignements suffisamment riches et précis pour établir la chronique a été long. Il est implicitement retracé dans le texte. Et celui qui, comme moi, n'est pas forcément très intéressé par la généalogie, ne peut qu'admirer le travail, la passion nécessaire et le résultat obtenu. Il peut aussi, comme moi, se demander quels ont été les moteurs de ces longues, patientes et minutieuses recherches.

Banalement, il y a bien sûr la curiosité générale et l'intérêt pour la science généalogique. Mais au-delà de ça, à l'évidence il y a l'amour filial. Faite d'admiration et de reconnaissance, l'image que Jean retrace de son père, Léon Bützberger, instituteur à Champlan, village de Grimisuat, est forte et belle. Et le témoignage qu'il en fait au début de l'ouvrage montre bien une charge émotionnelle positive, moteur puissant de l'action.

Cette action fut longue et surtout variée. Elle montre à quel point les passionnés de généalogie ne reculent devant rien pour, pas à pas, construire la table et l'arbre généalogiques de leur famille ou d'une famille.



La commune de départ : Bleienbach

Le chemin retracé par Jean commence à Bleienbach, commune du canton de Berne. C'est là que se trouve l'origine des Bützberger. La première mention connue est de 1594. Mais tout généalogiste sait que d'autres recherches, d'autres documents et le hasard peuvent relativiser ces connaissances, et appeler à les dépasser. C'est ça, cette perpétuelle recherche, cette perpétuelle ouverture, qui est intéressant nous disent-ils.

Et où est Bleienbach. Je profite de cette question pour décrire le style d'écriture du texte. L'auteur est ingénieur-civil et géomètre et son écriture est sobre et précise. Nous le voyons dans sa situation de Bleienbach sur la carte : « C'est très facile. Prenez une carte, tracez une droite de Lausanne à Schaffhouse et une de Bâle à Grindlenwald. Bleienbach se trouve à l'intersection ». C'est précis et clair. Alors, j'ai pris une carte.

Les connaissances linguistiques de Jean lui ont permis d'entrer réellement en contact avec la Société Suisse d'Etudes Généalogiques (SSEG) et les Archives fédérales, à Berne ainsi qu'avec la population de la commune bernoise et notamment avec son officier d'état-civil.

Et c'est là l'intérêt de la chronique qui vient apporter de la chair à l'arbre généalogique. Connaître ses ancêtres, oui, mais mieux connaître où ils vivaient. Nous suivons donc Jean dans sa visite de la commune de Bleienbach, paisible commune qui comptait 695 habitants au moment où la chronique a été écrite et un peu plus de mille un siècle plus tôt. Il faut dire que si toutes les familles du lieu ont eu la même tendance à l'émigration que la famille Bützberger qui compte des descendants dans toute la Suisse et même à l'étranger, on peut comprendre la relative stabilité du nombre d'habitants. Un géographe dirait que cette stabilité pourrait être due au système d'héritage qui veut qu'une ferme et ses terrains ne soient pas divisés. Les autres héritiers vont vers d'autres métiers et surtout d'autres régions où certains sont devenus des personnalités importantes comme Johann Friedrich Bützberger (1846-1919) juge et président du tribunal à Berne.

Ainsi, cette commune de Bleienbach qui voit ses enfants s'expatrier, est comme animée d'une force centrifuge.

Quoiqu'il en soit les habitants sont assez jaloux de leurs prérogatives. A preuve, ce vitrail aux armoiries Bützberger offert par Johann Friedrich Bützberger, le juge cité ci-dessus. Lors de la rénovation de l'église, ce vitrail a été enlevé au prétexte que les familles riches qui n'avaient plus de relation avec Bleienbach n'avaient pas à être "perpétuées" dans les vitraux de l'église. Un bémol dans la représentation de la commune d'origine. Cette anecdote donne à penser sur le réel accueil qu'une commune d'origine fait à ses descendants émigrés. On veut bien à l'occasion leur sourire, agiter des souvenirs, les fêter, dans de grandes manifestations. Mais cela s'arrête bien souvent là. Ces enfants émigrés sont partis, ils ont fait de la place. Il ne faudrait pas qu'ils s'imaginent revenir occuper le terrain.

Bleienbach, Bützberger et Bützberg

Un passage obligé et délicat des généalogistes est souvent celui de l'origine des noms. Ce domaine relève de la linguistique, mais très souvent on puise plutôt dans des légendes.

Deux légendes sont justement prises pour expliquer le nom de Bleienbach. L'une se réfère à la couleur blanche que prendraient les prairies près du ruisseau, l'autre voit ce ruisseau dans du plomb. Ce que traduit le blason de la commune par ses motifs et ses couleurs.



Le nom de Bützberger, en revanche, a fait l'objet de recherches linguistiques et au moment où la chronique a été écrite, celles du Dr. Ramseier¹ proposent deux explications. L'une voit le nom dériver d'une source (Brunnen) ce qui donne pour Bützberger, le « Mont de la Fontaine ». L'autre le voit dériver d'un nom de famille « Buzo ». Dans ce cas, Bützberger serait le « Mont des Buzo ». Ce qui est pour moi intéressant, c'est que l'auteur de la chronique penche pour une explication, celle du « Mont de la Fontaine », tout en déclarant que ceux qui penchent pour l'autre seraient aussi en très bonne compagnie.

1. *Chronique de la famille Bützberger, souche valaisanne*, 1983, p. 43



Le passage obligé mêle donc linguistique, légendes et surtout préférences personnelles. Le terrain est mouvant, c'est là peut-être son intérêt comme je l'ai déjà vu. L'inscription d'une signification ou explication dans un document officiel comme des armoriaux la fige parfois pour longtemps et il faudra aux chercheurs et passionnés trouver d'autres sources pour la dépasser.

Près de Bleienbach, faisant partie de la commune de Thunstetten, se trouve le village de Bützberg, agricole autrefois, industriel aujourd'hui. Un raccourci simpliste ferait voir là l'origine du nom de famille. Mais l'auteur de la chronique, plus prudent, dit : « *Quant à savoir s'il y a une relation entre le nom de famille "Bützberger" et le nom du village "Bützberg", la question reste posée.* »¹

Un Bützberger en Valais

Vers 1870, la force centrifuge agit à nouveau. Elle pousse Gottlieb Bützberger (1836-1886) de Bleienbach à Sion pour travailler à la première usine à gaz de cette ville. Aux environs de cette date, cette même force avait "chassé" la sœur de Gottlieb, Elisabeth, à s'établir à Nyon. Gottlieb s'intègre petit à petit notamment en épousant une haut-valaisanne, Sophie Anthenien, une catholique d'Obergesteln (1840-1904). Le couple a des enfants, trois filles élevées dans la confession protestante et un fils appelé lui aussi Gottlieb élevé dans la foi catholique. Ainsi, se crée une nouvelle branche de la généalogie générale des Bützberger : la souche valaisanne.

Le grand-père de l'auteur

Gottlieb « junior » (1883-1947) s'intègre dans la communauté valaisanne et se fait appeler Théophile. Il épouse en 1909 une ressortissante de Champlan, village de Grimisuat, Marie-Adèle Roux (1886-1910) qui hélas mourra quelques jours après la naissance de leur fils, Léon. Celui-ci fut alors élevé par la sœur de la défunte.

Théophile se remarie en 1918 avec Berthe-Marie Reusse de Saxon. Ils auront neuf enfants dont quatre garçons, deux restés célibataire et deux mariés, établis à Genève. Cette descendance garde quelque peu le virus de l'émigration. En effet, outre Genève, il y a aussi la province de Côme en Italie, "seulement" avec une fille, il est vrai.

1. *Chronique de la famille BÜTZBERGER, souche valaisanne*, 1983, p. 43

.....

Léon, fils du premier mariage reste donc le seul bourgeois de la souche valaisanne.

La souche valaisanne bourgeoise de Grimisuat

En 1976, Léon, sa femme Françoise née Savioz, leur trois garçons, Jean, Raymond et Joseph ainsi que leurs épouses sont reçus bourgeois de Grimisuat. Raymond l'était déjà depuis 1969.

Les cinq filles du couple restent bourgeoises de Bleienbach et obtiennent la bourgeoisie de la commune de leur mari respectif.



En fin de chronique, la photo des deux garçons, Alain, fils de Jean et Bertrand, fils de Joseph, qui portent l'avenir de la souche.

A nouveau uniquement les garçons, les deux petits-fils de Léon et de Françoise. Et pourtant, ce couple a de très nombreuses petites-filles. Mais c'est le principe de la généalogie, principe qui, comme dit plus haut, aura de la peine à se perpétuer au vu de l'évolution des mœurs et du droit des familles.

En guise de conclusion

J'ai donc suivi avec intérêt le long chemin poursuivi par l'auteur pour construire l'arbre généalogique en fin d'ouvrage et avoirs transcrit la vie des différents protagonistes.

Mais ma question de départ s'est renforcée au fil de la lecture : comment, au vu de l'évolution des mœurs et du droit des familles, vont faire les généalogistes d'aujourd'hui et encore plus, ceux de demain, pour intégrer les femmes, filles et mères ?

Je ne doute pas que si l'auteur, avait écrit cette chronique dans les années 2010 à 2020, il aurait tenté de trouver quelques solutions à ce problème. Son esprit d'ouverture et sa curiosité, ses recherches et ses échanges avec les diverses sociétés de généalogie (il a été l'initiateur et le premier président de l'Association valaisanne) auraient certainement permis de faire quelques pas vers des solutions.

[Les] Schwery

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD



*D'azur à la croix latine
d'argent senestrée de 3 étoiles
à 5 rais d'or, rangées en pal.*

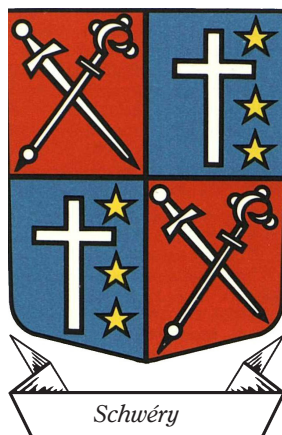
Famille mentionnée depuis le XVI^e siècle dans différents villages de la paroisse de Mörel, notamment à Bister, Bitsch, Filet, Greich, Ried-Mörel, ainsi qu'à Naters ; elle s'est répandue au XIX^e siècle à Saint-Léonard (district de Sierre) et une branche de Ried-Mörel a été naturalisée en 1909 à Ried-Brigue. Christian était maire de Mörel en 1571, tout comme Johann Joseph en 1758. Peter (1804-1882) a été curé de Binn (Conches) de 1830 à 1847, de Münster de 1847 à 1859, de Niederwald (Conches) de 1859 à 1882 ; Henri (1932-2021), de Saint-Léonard, prêtre 1957, professeur au collège de Brigue, recteur 1972, évêque de Sion 1977, cardinal 1991.

Mgr Henri Schwery, évêque de Sion

Armes du prélat, 1978 ; au I et IV, armes de l'évêché de Sion ; aux II et III armes familiales du prélat.

Devise : *Spiritus domini gaudium et spes*. « Cela donne une longue phrase : "L'Esprit du Seigneur est notre joie et notre espérance". Cette devise explique mon intention de me consacrer en priorité à une activité pastorale. Gaudium et Spes est le titre de la Constitution pastorale de Vatican II sur l'Eglise dans le monde de ce temps. » (Mgr Henri Schwery à quelques journalistes, 24 septembre 1977).

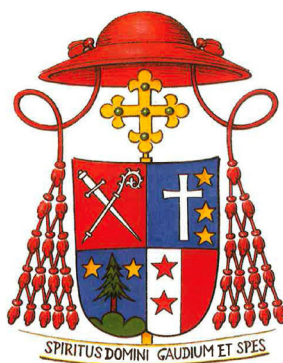
Ecartelé : aux I et IV de gueules à l'épée versée et à la crosse contournée d'argent en sautoir ; aux II et III d'azur à la croix latine d'argent senestrée de 3 étoiles à 5 rais d'or rangées en pal.



Cardinal Henri Schwery, évêque de Sion, puis évêque émérite de Sion

Armes du cardinal (1991) dessinée par Mgr Bruno Bernard Heim (1911-2003), archevêque suisse, ancien nonce apostolique et héraldiste connu¹; au I, armes de l'évêché de Sion ; au II, armes familiales du prélat ; au III, armes de Saint-Léonard, village natal du cardinal ; au IV, armes de la ville de Sion dont le cardinal reçut la bourgeoisie d'honneur (1992).

Devise identique : *Spiritus domini gaudium et spes.*



Ecartelé : au I, de gueules à l'épée versée et à la crosse contournée d'argent en sautoir ; au II d'azur à la croix latine d'argent senestrée de 3 étoiles à 5 rais d'or rangées en pal ; au III, d'azur au sapin de sinople fûté au naturel, mouvant d'un mont à trois coupeaux du second et cantonné en chef de deux étoiles à 5 rais d'or ; au IV, parti d'argent à deux étoiles à cinq rais de gueules, et de gueules.

1. Il a créé les armoiries de cinq papes (de Jean XXIII à Jean-Paul II) et a écrit cinq livres importants sur l'héraldique. Il était membre de l'Académie internationale d'héraldique.

Le cardinal Henri Schwery (1932-2021)

Baptisé à St-Léonard le 10 octobre 1820, Jean Calesence Schveri est le premier du nom à être mentionné dans les registres paroissiaux de St-Léonard. Son père, Jean Joseph, venu du Haut-Valais¹, s'est marié le 10 septembre 1815 en secondes noces à Nax avec Marie-Josèphe Maury. C'est à Nax que naît et est baptisée, début 1817, Madeleine Chwerÿs². Jean Joseph et Marie-Josèphe s'établissent peu après à St-Léonard où naît Jean Calesence.

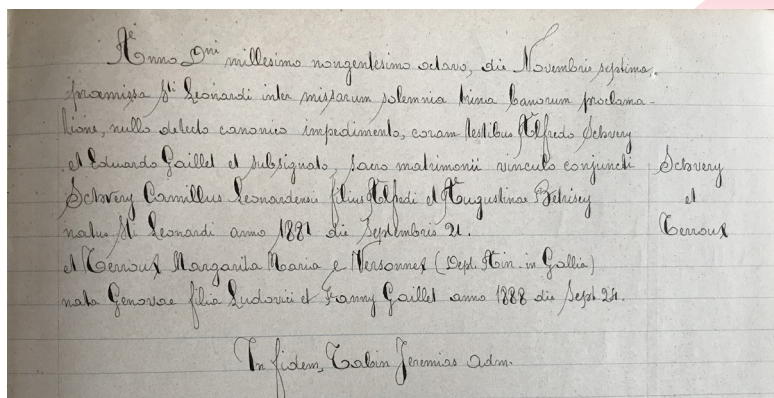


Agé de 27 ans, Jean Calesence épouse à St-Léonard Catherine Hagen, de Bramois. Veuf à 37 ans, avec trois jeunes enfants à charge, Jean Calesence épouse en secondes noces à St-Léonard une fille de Savièse, Rose Luyet, de quatorze ans sa cadette. Lors de ce mariage (28 mai 1860), il est indiqué que l'époux est « vice-président » de la commune, montrant ainsi l'intégration d'une famille qui ne parlait pas français en arrivant³ et acquiert la bourgeoisie de St-Léonard au XIX^e siècle.

Famille pauvre mais aimante

Fils aîné du premier lit, Alfred Schwery, agriculteur, se marie en 1877 avec une fille du village, Augustine Bétrisey, qui lui donne 13 enfants. Leur fils aîné – après deux filles dont l'une décédée à 6 mois –, Camille Louis, carrier, entrepreneur et agriculteur, épouse, le 6 novembre 1908 à St-Léonard, Marguerite Marie Terroux, de la famille Terroux-Gaillet venue de France (Versonnex, pays de Gex, Ain). Le couple aura 10 enfants, 4 garçons et 6 filles⁴ : Camillia (1909-1994), Frédéric (1911-1915), Blanche (1912-2001), Joséphine (1915-2003), Frédéric (1917-1992), Georgette (1919-1954), Joseph (1921-1990), Fanny (1923-1944), Solange (1925-2020) et Henri (1932-2021).

1. Ried-Mörel, aujourd'hui commune de Goms.
2. Orthographe de l'acte de sépulture à St-Léonard le 27 novembre 1836.
3. Archives du cardinal Henri Schwery (ACHS).
4. *Le Nouvelliste* du 27 juillet 1977 dit de manière erronée « trois garçons et sept filles ».



Registre paroissial de mariage de 1908

Dans cette famille pauvre mais aimante, la foi a une place prépondérante. Le grand-père Charles Bétrisey était prier de la Confrérie du Saint-Sacrement. Deux filles empruntent d'abord le chemin du couvent, mais finiront enseignantes célibataires. Le dernier enfant, baptisé sous les prénoms de Henri Camille, naît dans le quartier de la « Zéneillère » à St-Léonard le 14 juin 1932. Ses parrain et marraine de baptême furent son frère aîné Frédéric et sa sœur aînée Camillia. Son parrain de confirmation sera l'autre frère, Joseph.

Même si son enfance est marquée par une pauvreté liée à la crise des années 1930, Henri en gardera un souvenir radieux : « *Je n'ai connu que l'extrême pauvreté et n'ai jamais eu d'habits neufs durant mon enfance. Mais le climat familial était très croyant et aimant. Ma mère Marguerite, née Terroux à Genève et française d'origine, était courageuse, avait beaucoup de bon sens et une façon bien à elle de se moquer de moi quand je posais des questions sur mes capacités à réussir un examen. Lorsque le facteur arrivait, la peur la prenait, car elle craignait les commandements de payer... Mais, en dehors de ces moments-là, c'était une femme joyeuse. Mon père Camille était entrepreneur dans les travaux publics. Il a participé à la construction du ballast de la ligne de chemin de fer Nyon-Saint-Cergue. J'avais 13 ans lorsqu'il est décédé. C'était un homme bon.* »¹

1. L'arbre généalogique du Cardinal Henri Schwery, in *Généralités plus*, n° 74 (décembre 2015), p. 72.

Le père d'Henri Schwery, Camille, avait exploité plusieurs fours à chaux dans la vallée du Rhône. On disait alors chez nous qu'il était « chaux-fournier ». Il avait aussi exploité une carrière et construit des canaux, des routes et des barrages anti-avalanches au-dessus du Lötschberg. A l'époque de la construction du ballast de la ligne de chemin de fer Nyon–St-Cergue¹, les époux Camille et Marguerite hésitent à s'établir quelque part au bord de cette ligne, ce qui, soixante ans plus tard, permettra au nouveau cardinal reçu officiellement par le Gouvernement du Canton de Vaud, de confesser qu'il avait « failli naître vaudois »².

Carrière professionnelle : un slalom

Après ses écoles primaires à St-Léonard, de santé trop chétive pour être admis chez les Pères Rédemptoristes voisins, à Uvrier, le jeune Henri s'inscrit à l'internat du « Petit séminaire du Sacré-Cœur » à Sion et fréquente le Collège de Sion (1945-1953) où il obtient une maturité classique, puis le séminaire diocésain (1953-1955), avant de poursuivre ses études au Séminaire français et à l'Université grégorienne de Rome (1955-1957). Son travail de licence portera sur la Maternité de Marie chez les théologiens modernes, en particulier chez le père dominicain Garrigou-Lagrange³.



Henri Schwéry
étudiant, © ACHS

Retenu à Rome par ses études, n'ayant pu se joindre le 23 juin aux futurs prêtres pour recevoir à la cathédrale de Sion l'onction sacerdotale, il est ordonné prêtre le 7 juillet 1957 en l'église paroissiale de St-Léonard par Mgr Nestor Adam (1903-1990), évêque de Sion.⁴ Il célèbre sa première messe le 8 juillet « à l'intention de son père, Camille Schwery, et de ses sœurs Georgette et Fanny, tous trois retournés dans la maison du Père ».

1. La nouvelle ligne de chemin de fer entre Nyon et St-Cergue est mise en service le 12 juillet 1916.

2. *Un quart de siècle d'épiscopat, le cardinal Henri Schwery, prêtre, évêque, cardinal*, édité par les soins de Theodor Wyder, Editions Saint-Augustin, 2002, p. 182.

3. *Maternitas Mariæ apud thelogos modernos, peculiariter apud R.P. Garrigou-Lagrange, OP.*

4. *Le Rhône*, 10 juillet 1957.

Vivement encouragé par Mgr Adam, il accepte de retourner sur les bancs de l'université – à Fribourg cette fois – où il passe des diplômes en physique et en mathématiques¹. Dès 1961, il enseigne la physique, les mathématiques, la religion et l'histoire des sciences au Pensionnat de la Sitterie (Petit séminaire). Nommé professeur au Collège de Sion d'abord à titre provisoire², puis à titre définitif³, il dirige ensuite pendant quatre ans (1968-1972) le Petit séminaire du diocèse⁴, avant d'être nommé recteur du Collège de Sion dès 1972⁵. Il participe alors également aux travaux du « Synode 72 », qui prépare la mise en œuvre des décisions du concile Vatican II.



Henri Schwéry, aumônier militaire, © ACHS

En même temps qu'il fréquente l'Université de Fribourg, il seconde l'abbé Othmar Fardel (1906-1970), natif de St-Léonard, dans sa paroisse de Leytron à raison de deux jours de catéchisme en début de semaine et de la célébration dominicale à Ovronnaz. Il exerce encore son ministère sacerdotal comme aumônier diocésain de l'Action catholique pour les jeunes étudiants (1958-1963) et aumônier militaire⁶ jusqu'à sa nomination épiscopale (1958-1977).

Nommé recteur du Lycée-Collège de Sion en 1972, il assume son nouveau mandat durant cinq ans pendant lesquels sont organisées la préparation, la planification, la mise au concours et la mise en chantier du nouveau Lycée-Collège dit des "Creusets". Le même mois où les premiers travaux débutent au quartier des Creusets, le recteur Schwéry est convoqué par le Nonce apostolique pour apprendre que le pape Paul VI l'avait nommé évêque de Sion.

Dans son dernier rapport annuel du lycée-collège de Sion pour l'année

1. Le recteur du Collège de Sion, le chanoine Pierre Evéquoz (1896-1977), philosophe et grand lettré, voulait préparer la succession d'un professeur de science renommé par un maître qui ait une plus grande ouverture culturelle, classique et théologique. *Un quart de siècle d'épiscopat, le cardinal Henri Schwéry, prêtre, évêque, cardinal*, Theodor Wyder, Editions Saint-Augustin, 2002, pp. 19 et 55.
2. *Journal et feuille d'avis du Valais*, 15 mai 1964.
3. *Journal et feuille d'avis du Valais*, 3 février 1967.
4. *Le Nouvelliste*, 26 juin 1968.
5. *Le Nouvelliste*, 17 mai 1972.
6. *Journal et feuille d'avis du Valais*, 9 janvier 1958.



scolaire 1976-1977, le recteur Henri Schwery, appelé à reprendre la tête du diocèse dès l'automne, publie un émouvant hommage au chanoine Pierre Evéquo (1896-1977), recteur du lycée-collège de Sion de 1928 à 1962, décédé le 6 mars 1977, en soulignant sa vocation de prêtre et de grand éducateur. Il relève que les travaux préparatoires du futur collège de Sion avancent à grand train.¹

Evêque de Sion

Nommé évêque le 22 juillet 1977, Henri Schwery reçoit le 15 août 1977 la juridiction du diocèse des mains de Mgr Nestor Adam, malade et impatient de quitter Sion, avant d'être sacré évêque le 17 septembre suivant par son prédécesseur, assisté de Mgr Pierre Mamie (1920-2008), évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et de Mgr Otmar Mäder (1921-2003), évêque de Saint-Gall.

Sa devise épiscopale – *Spiritus Domini gaudium et spes* – *L'Esprit du Seigneur est notre joie et notre espérance* – fait référence, discrètement mais clairement, au concile Vatican II dont il est admiratif. Il en applique énergiquement les réformes dans son diocèse. Dans un contexte de pénurie de prêtres, Mgr Henri Schwery décide, en 1980, de regrouper plusieurs décanats en secteurs pastoraux, dès 1985 il associe des laïcs à la catéchèse et instituera en 1993 un diaconat permanent.

Président de la Conférence des évêques suisses durant deux périodes successives, de janvier 1983 à décembre 1988, il organise le voyage du pape Jean-Paul II en Suisse du 12 au 17 juin 1984. Le dernier jour, le pape procède à l'ordination de neuf prêtres à Sion. C'est lors de cette visite que Mgr Schwery a obtenu pour l'église de Valère le titre de Basilique mineure.²



Le pape Jean Paul II est reçu à Sion par Mgr Henri Schwery en 1984, © CCRT

1. Il devrait être inauguré vraisemblablement pour l'année scolaire 1979-1980. *Le Nouvelliste*, 3 août 1977.
2. Albin Salamin, <https://notrehistoire.ch/entries/J78rgDZPWEL>.

.....

Au moment où paraissent ses « Sentiers pastoraux »¹, début décembre 1988, et ce jusqu'à mi-janvier 1989, Mgr Schwery doit interrompre toutes ses activités tandis que Norbert Brunner administre le diocèse. Ce repos forcé est dicté par son état de santé. Mais dès mars 1989 il annonce « une organisation nouvelle de la pastorale territoriale par des équipes pastorales chargées de secteurs formés de plusieurs paroisses ; les équipes ne *seront pas exclusivement sacerdotales* ». Mgr Schwery explique : « C'est devenu nécessaire, car chaque année je mets plus de coches du côté des départs que du côté des ordinations. »²

En la fête de la sainte Famille, fin 1989, il décide de lancer son diocèse dans le triennat de la famille, c'est-à-dire trois ans de réflexions consacrés au mariage chrétien et à la famille pour la vie de l'Eglise. L'évêque cherche « un remède contre la sécularisation, des vitamines pour les familles chrétiennes, la paix pour le Proche-Orient, de la fidélité pour les religieux, de la patience pour les parents, la sécurité du lendemain pour les pauvres »³.



L'OSSERVATORE ROMANO
CITTÀ DEL VATICANO
SERVIZIO FOTOGRAFICO
Tel. 698 47 97
ARTURO MARI

-
1. *Sentiers pastoraux dans le diocèse de Sion, réalités humaines, options pastorales, questions, espérances*, Imprimerie Saint-Augustin, 8 décembre 1988.
 2. *Le Nouvelliste*, 11 mars 1989.
 3. *Le Nouvelliste*, 10 novembre 1990 ; *Sentiers épiscopaux*, n° 1.



Mgr Marcel Lefebvre et Ecône

Quand Mgr Schwery prend la tête du diocèse de Sion, Mgr Marcel Lefebvre (1905-1991) et la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X sont établis à Ecône depuis sept ans¹. Si les vocations se font rares dans le diocèse, elles affluent par contre au séminaire d'Ecône qui refuse la nouvelle liturgie et les innovations de Vatican II... Après les sanctions du Vatican contre la Fraternité Saint-Pie X (1975) et contre Mgr Lefebvre (1976), l'œuvre semble vivre en marge de l'Eglise.

Henri Schwery a connu Mgr Lefebvre comme séminariste, lorsqu'il était à Rome : « *Comme séminariste, on avait une admiration extraordinaire pour lui, moi y compris* »². Il était à Fribourg, il logeait chez les Spiritains à la rue du Botzet, lorsque Monseigneur Lefebvre est élu Supérieur général des Pères du Saint-Esprit (1962-1968) : « *J'avoue avoir été un peu gêné, ou scandalisé même, par les Spiritains de la table à laquelle je me trouvais (...) parce qu'ils ne le vénéraient pas autant que moi, ancien séminariste romain.* »³

Les contacts de Mgr Schwery, devenu évêque de Sion, avec Mgr Lefebvre ont toujours été cordiaux⁴ : « *Avec de la courtoisie, et plus que de la courtoisie je crois, une amitié, un respect fraternel teinté de souffrances mais un respect fraternel réciproque a existé jusqu'à la fin. (...) Nous sommes restés dans des relations pas seulement courtoises mais de*

1. Mgr Marcel Lefebvre a été autorisé par Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, à ouvrir à Fribourg un "convict" pour séminaristes de tous pays, spécialement d'Amérique du Sud (6 juin 1969), puis a obtenu de Mgr Nestor Adam, évêque de Sion, l'autorisation d'accueillir à Ecône des jeunes gens qui feraient une année préparatoire aux études universitaires à Fribourg (19 mai 1970). Le 1er novembre 1970, Mgr François Charrière signa le décret d'érection de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Le 26 décembre 1970, Mgr Adam accordait à Mgr Lefebvre de faire à Ecône un Grand Séminaire. (cf. Roger Lovey, articles parus dans *Le Nouvelliste* des 11, 13, 15 et 16 janvier 1975).

2. Entretien du 15 juin 1993 à l'évêché de Sion, annexe 2.2 à l'*Essai historique sur la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X* par Mgr Marcel Lefebvre et sur l'installation de son séminaire à Ecône en Valais (1969-1972), Jean-Marie Savioz, Fribourg, 1996, 3 volumes.

3. *Ibid.*

4. *Cardinal Henri Schwery, une carrière en slalom*, Entretien, bilan de vie du Cardinal Henri Schwery, à St-Léonard, le 28 février 2017, Bernard Jeker (<https://notrehistoire.ch/entries/vo8vQQz0BdZ>).

.....

respect, avec une distance inévitable mais pleine de respect. »¹

Comme l'archevêque français, Mgr Schwery est scandalisé par la "protestantisation" de l'Eglise, mais ne comprend cependant pas l'utilité du séminaire d'Ecône. Pour lui, Ecône c'est un peu la "cacophonie française" sur ses terres, l'arrogance et la vanité : « *Mais si l'Eglise est le "train en marche", rien d'étonnant que les "immobiles" n'y comprennent plus rien et se scandalisent, forts de leur fidélité : "on nous change la religion !"...* »²

Mgr Schwery ne comprend pas non plus l'opportunité des sacres épiscopaux du 30 juin 1988 ; de toutes ses forces il cherche à éviter le schisme en organisant un triduum de prières et de pénitence à Valère.

Lorsque Mgr Marcel Lefebvre meurt en mars 1991, il vient se recueillir sur la dépouille mortelle du fondateur de la Fraternité Saint-Pie X, accompagné du nonce apostolique à Berne, Mgr Edoardo Roviola.³

Cardinal et bourgeois d'honneur

Henri Schwery est créé cardinal par le pape Jean-Paul II lors du consistoire du 28 juin 1991 avec le titre de cardinal-prêtre de *Ss. Protomartiri a Via Aurelia Antica*. Atteint dans sa santé, il doit, en novembre 1994, être hospitalisé pour subir une dilatation des vaisseaux coronariens. Il annonce officiellement sa démission le 20 janvier 1995, ne pouvant plus assurer ses activités pastorales ; sa démission en tant qu'évêque de Sion prend effet le 1^{er} avril 1995.

Après son élévation au cardinalat, la Bourgeoisie de Sion lui accorde la bourgeoisie d'honneur (4 mai 1992) et Mgr Schwery fait redessiner son blason épiscopal. Quelques mois plus tard, la bourgeoisie de Vernamiège fait de même, pour célébrer avec fierté son ancien berger de chèvres (comme enfant en 1943) et désormais fidèle vacancier dans le chalet de sa famille au lieu dit "Ombain". Le 17 mai 2011, la bourgeoisie d'Ayent se donne comme bourgeois d'honneur celui qui se dit volontiers "vicaire auxiliaire d'occasion" de la paroisse où il se plaît à solenniser les fêtes.

1. Entretien du 15 juin 1993 à l'évêché de Sion, *loc. cit.*

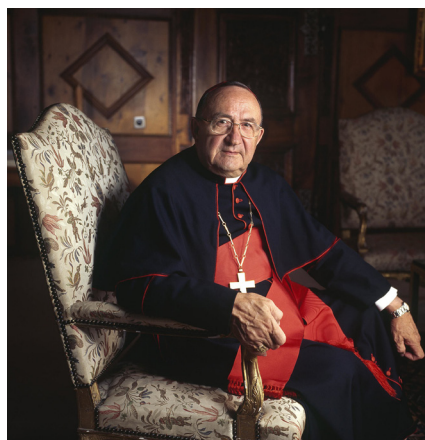
2. *Chemin de Croix, chemin de lumière*, Cardinal Henri Schwery, ancien évêque de Sion, Monographic, Sierre, 1996, p. 13.

3. *Le Nouvelliste*, 3 avril 1991.



Au sein de la curie romaine, il est membre de la Congrégation pour les causes des saints (1996-2006), et participe au conclave de 2005 qui voit l'élection du pape Benoît XVI. Depuis le 1er janvier 2008, il n'a plus de fonctions officielles au Vatican. En Valais, il célèbre parfois l'Eucharistie dans la paroisse d'Ayent, selon les besoins du curé. Il atteint la limite d'âge le 14 juin 2012, ce qui l'empêche de participer aux votes du conclave de 2013 qui voit l'élection du pape François.

Il meurt le 7 janvier 2021 à St-Léonard, son village natal, à l'âge de 88 ans. Ses obsèques sont célébrées par Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, le 11 janvier 2021 à la cathédrale Notre-Dame de Sion : les normes imposées par la pandémie de Covid-19 ont drastiquement limité la participation à ses funérailles à 50 personnes. Selon son désir, il est inhumé au cimetière de St-Léonard.



© ACHS / Keystone-a, paru dans
l'Echo magazine du 12.10.2017

Camille Louis SCHWERY n. 21.09.1881 #2 St-Léonard, VS, Suisse m. 07.11.1908 St-Léonard, VS, Suisse d. 06.05.1945 St-Léonard, VS, Suisse	Yacinthe "Alfred" SCHWERY n. 10.05.1850 #4 St-Léonard, VS, Suisse m. 08.02.1877 St-Léonard, VS, Suisse d. jul 1921 St-Léonard, VS, Suisse	Jean "Calesence" SCHWERY n. 10.10.1820 #8 St-Léonard, VS, Suisse m. 26.03.1848 St-Léonard, VS, Suisse d. 18.06.1871 St-Léonard, VS, Suisse	Jean Joseph SCHWERY n. 1787 #16 m. 10.09.1815 d. 1840
			Marie Joséphe MAURY n. 24.04.1787 #17 d. jan 1844
			François Joseph HAGEN n. 1779 #18
			Catherine IMHOF n. 1780 #19
Henri Camille SCHWERY n. 14.06.1932 #1 St-Léonard, VS, Suisse d. 07.01.2021 St-Léonard, VS, Suisse	Marie "Augustine" BÉTRISEY n. 02.02.1859 #5 St-Léonard, VS, Suisse d. 23.11.1917 St-Léonard, VS, Suisse	Jean "Charles" BÉTRISEY n. 08.01.1822 #10 St-Léonard, VS, Suisse m. 31.10.1845 St-Léonard, VS, Suisse d. 17.12.1898 St-Léonard, VS, Suisse	Jean "Valentin" BÉTRISEY n. 10.06.1795 #20 m. 17.09.1810 d. 06.03.1852
			Marguerite TORRENT n. 1791 #21 d. 26.04.1858
			Laurent MORARD n. 1794 #22 m. 16.09.1817 d. 1861
			Christine MABILARD n. 1797 #23 d. 24.10.1836
Marguerite Marie TERROUX n. 24.09.1888 #3 Versonnex, 01, France d. 18.04.1970 St-Léonard, VS, Suisse	Louis TERROUX n. 08.08.1858 #6 Versonnex, 01, France d. 1911	Jean Louis TERROUX n. 24.02.1814 #12 Sauverny, 01, France m. 04.09.1849 Ségny, 01, France d. 1896	Gabriel TERROUX n. 10.11.1776 #24 m. 06.03.1804 d. 04.07.1848
			Françoise JOLY n. 18.04.1777 #25 d. 01.09.1818
			Bernard MICHAILLET n. 02.09.1798 #26 m. 28.10.1824 d. 14.03.1827
			Jeanne PERRUET #27
Antoinette Monique GAILLET n. 05.03.1854 #7 Port-Valais, VS, Suisse d. 30.09.1922 St-Léonard, VS, Suisse	Joseph Hyacinthe GAILLET n. 03.11.1823 #14 Port-Valais, VS, Suisse m. 27.07.1851 Port-Valais, VS, Suisse d. 20.03.1884 Port-Valais, VS, Suisse	Françoise "Judith" BARUCHET n. 15.06.1830 #15 Port-Valais, VS, Suisse d. 24.07.1903 St-Léonard, VS, Suisse	Hyacinthe GAILLET n. 09.04.1789 #28 m. 17.11.1810 d. 21.04.1841
			Catherine CURDY n. 05.11.1788 #29 d. 27.12.1858
			François BARUCHET n. 22.04.1802 #30 m. 26.04.1825 d. 28.11.1837
			Antoinette DERIVAZ n. 04.04.1806 #31 d. 16.02.1873

Sources : abbé Claude Pellouchoud
Archives du Cardinal Henri Schwery (ACHS)
Archives de l'An.

Association valaisanne d'études généalogiques**Walliser Vereinigung für Familienforschung**

(1.3.2021-28.2.2022)

Admissions | Aufnahmen

Audrin Antoine, 1976 Daillon; Beltraminelli Gioele, 6963 Pregassona;
 Borchardt Joëlle, 6284 Sulz; Bützberger Nicole, 3052 Zollikofen;
 Cheseaux Gabriel, 1926 Fully; Damelin-court Marlène et Joël,
 1869 Massongex; de Lehner Florian, 1746 Prez-vers-Noréaz; Demont
 Diether , 3911 Ried-Brig; Ducrey Julie, 1994 Aproz; Eberhardt-Eggel
 Alejandro, San Carlos Sud, Santa Fé, Argentine; Giroud Robert, 1893
 Muraz-Collombey; Rion Nicolas, 3014 Berne; Voeffray Edmond, 1920
 Martigny

Démisions | Austritte

Burgerschaft Raron, 3942 Raron; Faval Pierre-Marie, 1260 Nyon; Hiddinga
 Patrice, F-75008 Paris; Moix Simone, 1870 Monthey ; Pasche Annette, 1997
 Haute-Nendaz; Rochon Bernard, F-62232 Fouquières les Béthune; Tabin Jean,
 3961 St-Jean

Décès (portés à notre connaissance) | **Todesfälle** (die uns gemeldet wurden)

Baumgartner Pierre, 1896 Vouvry; Bornet-Mariéthoz Geneviève, 1996 Basse.
 Nendaz; Donnet Jean-Paul, 1870 Monthey; Joris Alexis, 1950 Sion

L'Aveg en bref | Der WVFF in kürze

2021
Bulletin
31

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie dans le canton du Valais : Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près ou de loin à la généalogie.

La personne intéressée demande simplement son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'assemblée générale annuelle.

Cotisations

Membre individuel & couples : 40 fr.;
Collectivité : 50 fr.;
Membres étrangers : 40 euros.
Banque cantonale du Valais, Sion :
CCP 19-81-6
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes;
- à publier leurs généalogies sur le site internet de l'association.

L'Aveg offre à ses membres

- une plate-forme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.);
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions : [www.aveg.ch];
- un Bulletin annuel aux contributions variées.

Im Jahre 1989 gründete eine kleine Gruppe von Freunden, alles leidenschaftliche Familienforscher, die Vereinigung für Familienforschung in Kanton Wallis : Aveg für den französisch sprechenden Teil, WVFF für den deutschsprachigen Teil. Zurzeit besteht unser Verein aus ungefähr 300 Mitgliedern, private Familienforscher und auch Kollektivmitglieder, deren gemeinsames Interesse die Familienforschung ist. Wer an einer Mitgliedschaft interessiert ist, kann direkt mittels Anmeldeformular ein Aufnahmegesuch stellen. Über die Aufnahme der Neumitglieder wird an der Hauptversammlung abgestimmt.

Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare: 40 Fr.;
Kollektivmitglieder: 50 Fr.;
Mitglieder aus dem Ausland: 40 euros.
Walliser Kantonalbank, Sitten:
CCP 19-81-6
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

Wir empfehlen den Mitgliedern,

so weit es Ihnen möglich ist, an den dreijährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforschen auszutauschen.

Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte, passionierte Kenner und Anfänger zum Gedanken-austausch;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.



Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les anciens *Bulletin* sont vendus au prix de 15 fr. l'exemplaire,
excepté le n° 19 – spécial 20 ans – vendu au prix de 20 fr.

NB : Les *Bulletins* n° 1 à 7 et n° 9 sont épuisés, mais vous pouvez
obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous :
<http://www.aveg.ch/fr/Ressources/Bulletin.php>

Pour les commandes, s'adresser à notre caissière :
Danielle Turin
Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents
Tél. 024 471 75 72
d.margoison@bluewin.ch



Das jährliche *Bulletin* werden zum Stückpreis von 15 Fr. verkauft,
ausgenommen die Jubiläumsausgabe, Nr. 19, kostet 20 Fr.

NB: Die *Bulletin* Nr. 1 bis 7 et Nr. 9 sind vergriffen, aber Sie
können Kopien der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichten Artikel:
www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php

Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?
Kontaktieren Sie die Kassierin, die Ihnen die gewünschten Bulletins umge-
hend zusenden wird:

Danielle Turin
Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents
Tel. 024 471 75 72
d.margoison@bluewin.ch